Agenda 21 de la Ville de Poissy

Diagnostic partagé

Date : 21 juin 2010

Version finale

Agenda 21 Ville de Poissy
En scène pour le développement durable !

Sommaire

Fiche d'identité **3**

La démarche Agenda 21 Pisciacaise **4**

Le diagnostic territorial, la première étape de l'Agenda 21 **5**

Une analyse du territoire au filtre des 5 finalités du développement durable et de 5 principes d'action **6**

Focus sur la concertation **7**

Mode d'emploi des fiches enjeux et finalités **9**

Présentation des 20 enjeux **11**

- **Finalité1** : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère **13**
- **Finalité 2** : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources **25**
- **Finalité 3** : Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations **41**
- **Finalité 4** : Épanouissement de tous les êtres humains **69**
- **Finalité 5** : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables **95**

Annexes **116**

FICHE D'IDENTITE

- A 30 kilomètres environ à l'ouest de Paris, dans le nord-est des Yvelines, la ville de Poissy s'inscrit dans un cadre urbain fort (86 % d'habitats collectifs).
- Population : **37 109** habitants
- Superficie : 13,3 km² ou 1 330 ha
- Densité : 2 700 hab./km²

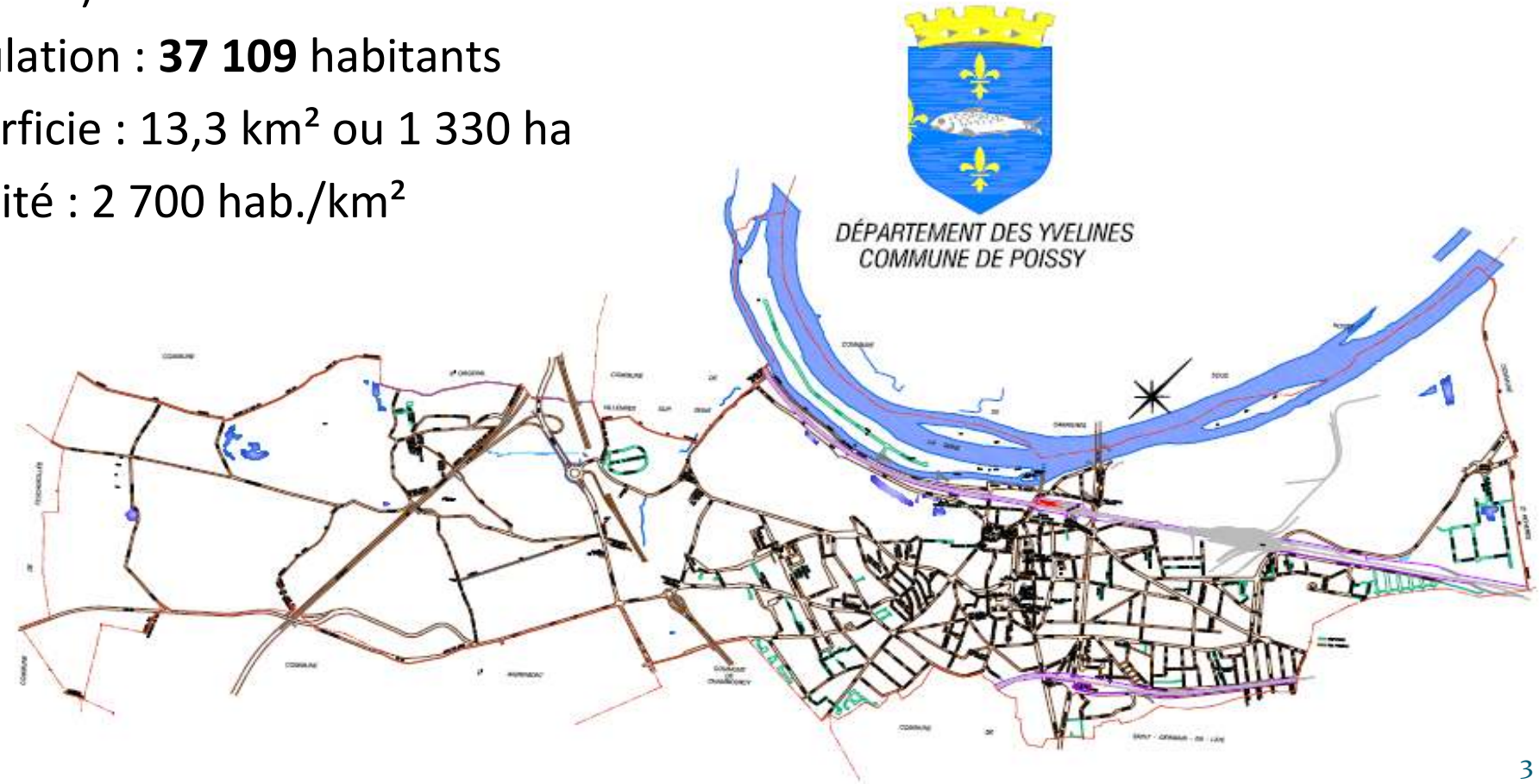

La démarche Agenda 21 pisciacaise

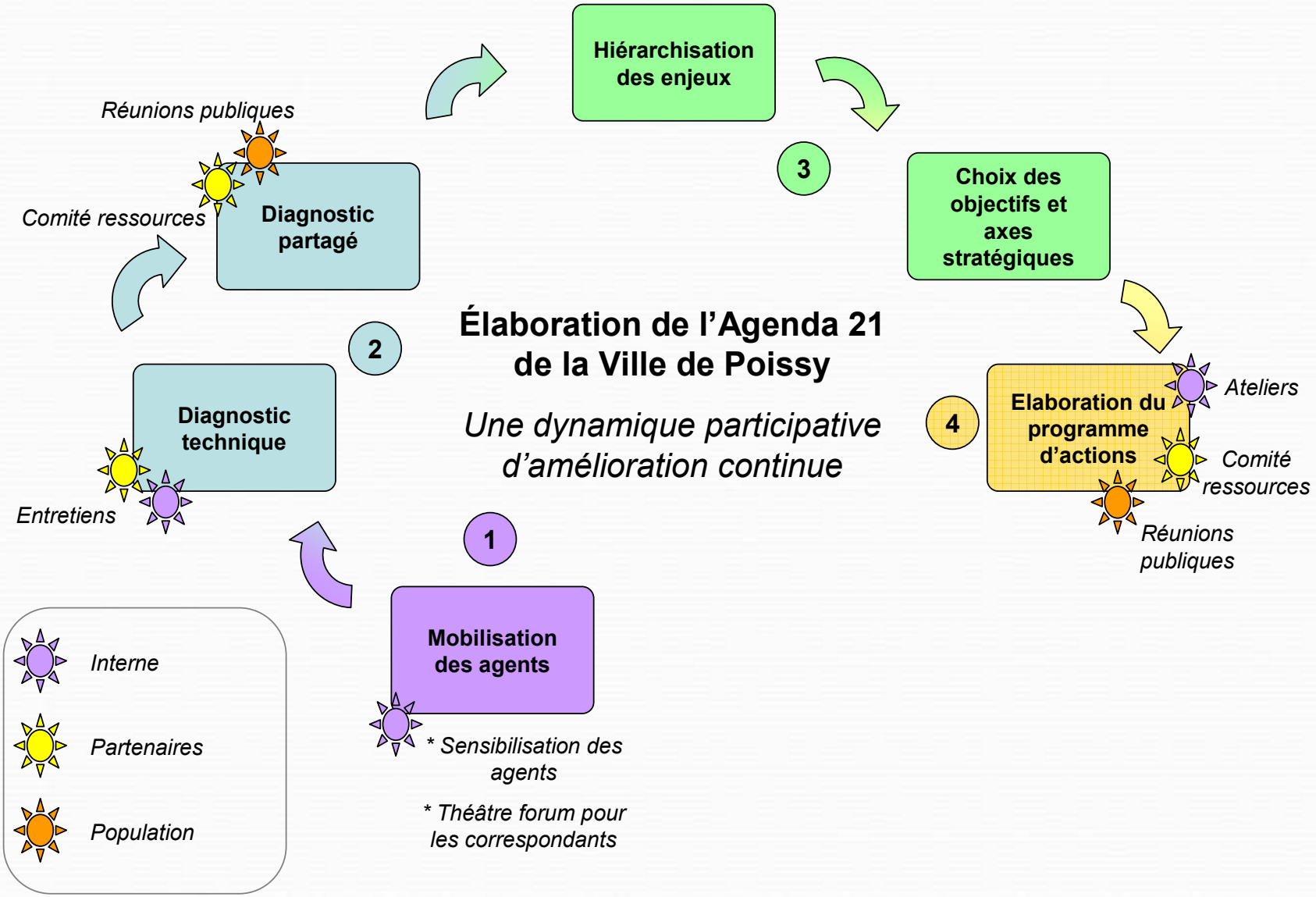

Le diagnostic territorial, la première étape de l'Agenda 21

Entretiens élus/services

Entretiens partenaires

Étude documentaire

ANALYSE des ENJEUX

Diagnostic technique

Etat des lieux et diagnostic

Concertation (ateliers internes, ateliers publics, comité partenarial)

Diagnostic partagé

Une analyse du territoire au filtre des 5 finalités du développement durable et de 5 principes d'action

Finalités du développement durable pour les projets des territoires en France

- ✓ La lutte contre le changement climatique, protection de l'atmosphère,
- ✓ La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles,
- ✓ L'épanouissement de tous les êtres humains,
- ✓ La cohésion sociale entre territoires et entre générations,
- ✓ Le développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Des déterminants pour les projets des territoires en France

- ✓ La participation des acteurs,
- ✓ L'organisation du pilotage,
- ✓ La transversalité de la démarche,
- ✓ L'évaluation,
- ✓ Une stratégie d'amélioration continue.

Focus sur la concertation

- Le présent document (« diagnostic partagé ») est issu des constats du diagnostic technique préalablement réalisé entre janvier et avril 2010.
- Ce diagnostic a été partagé à travers une réunion avec le comité partenarial et des ateliers nommés « **Les mardis du développement durable** » qui ont eu lieu du 4 mai au 2 juin 2010 :
  - 5 ateliers internes
  - 5 ateliers publics

  } donc un atelier interne et un atelier public par finalité du développement durable
- Ces ateliers ont rassemblés au total **71** personnes, tous types d'acteurs confondus.
- **104** pistes d'actions ont été proposées à l'issue de ces ateliers dont 62 venant de Pisciacais, 40 suggérées par des ateliers internes et 2 par le comité partenarial.

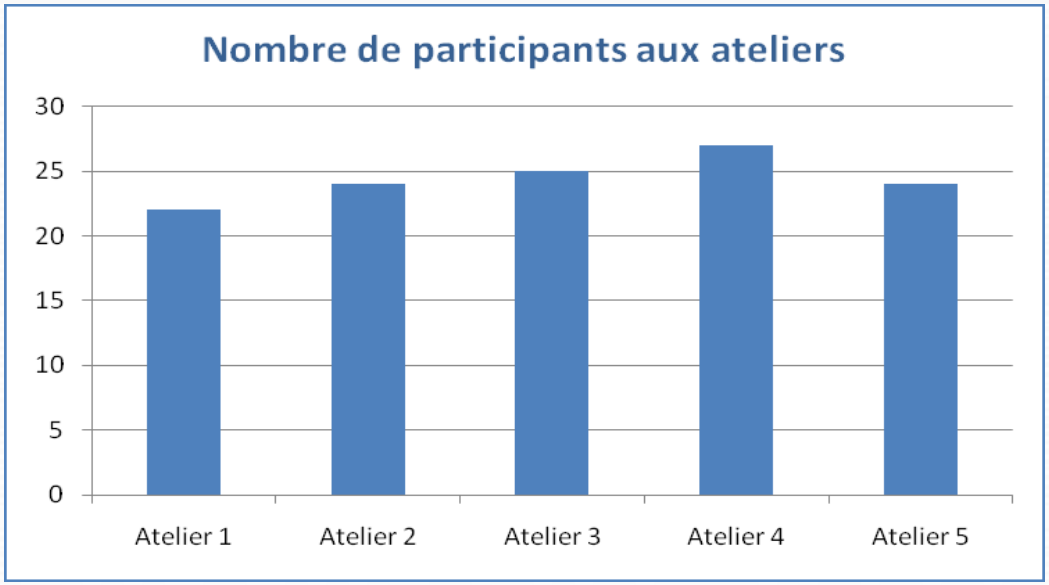

Mode d'emploi des fiches enjeux

Intitulé de l'enjeu

F3-E6 : Des quartiers aux caractéristiques propres : vers le partage d'une identité pisciacaise (1/2)

Eléments de contexte et atouts

- Des événements en faveur du vivre ensemble

Faiblesses

- Partie du patrimoine industriel démoli

Apports de la concertation

L'avis des ateliers internes :

L'avis des ateliers publics :

L'avis du comité partenarial :

- Une **population diversifiée** représentative de la population nationale : communauté issue de l'immigration, communauté bretonne, etc.
  - L'avis des ateliers publics : Au-delà de sa diversification, la population pisciacaise est aussi très morcelée sur le territoire. Il est d'autant plus difficile de se sentir Pisciacais pour certains.
- Une identité qui repose sur une histoire marquée par l'industrie
  - L'avis des ateliers internes : Il existe de vraies identités de quartiers (y compris en termes d'architecture, d'organisation spatiale) qui font la richesse de la commune.
- Des évènements en faveur du « **vivre ensemble** » :
  - Semaine de l'égalité qui a retenu ce thème
  - La Journée du Patrimoine qui permet de faire découvrir des quartiers de la Ville
  - L'organisation d'un concert gratuit fédérateur (substitué à la Fête municipale) depuis 2 ans, avec un nombre croissant de participants pouvant s'y rendre en navette : valorisation des spécialités culinaires, des habitants…
- Un travail important réalisé par les associations pisciacaises : maisons de quartier mises en cohérence à travers la maison de la citoyenneté et de la solidarité associative (fédératrice)

Mais…

- Une grande partie du patrimoine industriel a été démolie à Poissy, rendant difficile la transmission de la « mémoire » de l'histoire pisciacaise
- Un clivage entre le Haut et le Bas de Poissy : « sentiment d'exclusion » partagé dans les quartiers de Beauregard comme de St-Exupéry
  - L'avis des ateliers internes : Le quartier sur lequel le service Jeunesse a le plus de difficulté à toucher les jeunes est le centre-ville.
  - L'avis du comité partenarial : Le hameau de Bethemont se sent éloigné voir abandonné faute de transports, d'écoles, etc.

Mode d'emploi des fiches enjeux

Intitulé de l'enjeu

Analyse de la situation et des politiques de la ville de Poissy

Prise en compte actuelle de l'enjeu par la ville de Poissy (analyse des politiques)

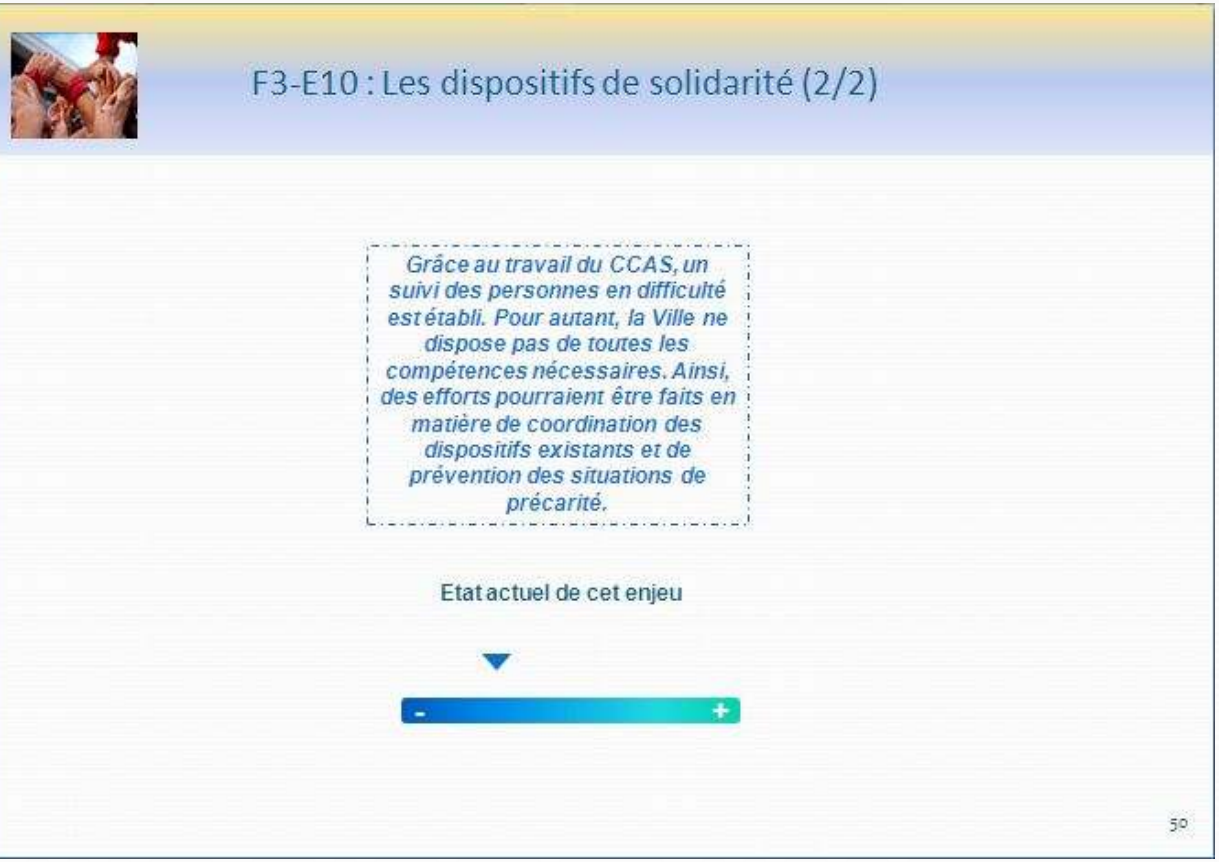
F3-E10 : Les dispositifs de solidarité (2/2)
Grâce au travail du CCAS, un suivi des personnes en difficulté est établi. Pour autant, la Ville ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires. Ainsi, des efforts pourraient être faits en matière de coordination des dispositifs existants et de prévention des situations de précarité.
Etat actuel de cet enjeu
-
+
50

Mode d'emploi des fiches finalités

Intitulé de la finalité

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Prise en compte actuelle de la finalité par la Ville de Poissy (analyse des politiques)

Etat actuel de cette finalité

Politiques et projets à venir

Indicateurs renseignés dans le diagnostic et qui pourront être repris par l'Agenda 21

Questions-clefs issues du diagnostic qui préparent la phase de stratégie

Indicateurs

- Emissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire (en équivalent CO2)
- Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire
- Part modale des déplacements (des habitants, tous types de déplacements)
- Part des logements intégrant des critères d'efficacité énergétique
- Suivi des Diagnostics de Performance Energétique des bâtiments (Display)

Politiques et projets à venir

- Plan de Mobilité de Poissy
- Plan de Déplacement des Etablissements Scolaires (qui fera partie du Plan de Mobilité)
- Bilan Carbone Patrimoine et Services (2010)
- Plan Climat Energie Territorial
- Charte énergie à destination des promoteurs pour le neuf et des bailleurs pour l'ancien
- Eco-quartier : réflexions sur les déplacements et les économies d'énergie
- Permanences du Point Info Energie (2010)
- Projet de réouverture de la Gare de la Grande Ceinture
- Projet de parking avec 36 places pour les vélos
- Plan d'accessibilité des bâtiments communaux

Questions clés

- Quelle place pour les modes doux de déplacement ?
- Quel impact de la TGO pour le territoire ?
- Quelles modalités de transports dans les quartiers, particulièrement sur les Hauts de Poissy ?
- Quels objectifs d'efficacité énergétique dans les documents de planification (PDU, PLU) ?
- Quelle bonification du COS en faveur de l'efficacité énergétique ?
- Quelle incitation à la maîtrise de l'énergie auprès des particuliers ?
- Faut-il créer un pôle énergie pour traiter notamment de la précarité énergétique ?
- Quelle responsabilisation des ateliers internes face aux consommations énergétiques ?
- Quelle responsabilisation des écoliers face aux consommations énergétiques en lien avec le corps enseignant ?

Présentation

20 enjeux répartis dans les 5 finalités du développement durable :

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	13
Enjeu 1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements	14
Enjeu 2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie	19
Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	25
Enjeu 3 : Les espaces verts à Poissy : vers une gestion différenciée	26
Enjeu 4 : Le patrimoine naturel pisciacais : vers une meilleure protection et valorisation	30
Enjeu 5 : Le tri des déchets : un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants	35
Finalité 3 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	41
Enjeu 6 : Des quartiers aux caractéristiques propres : vers le partage d'une identité pisciacaise	42
Enjeu 7 : La vie associative	46
Enjeu 8 : La diversification de l'offre culturelle	50
Enjeu 9 : L'adaptation de l'offre de logement aux besoins de la population	56
Enjeu 10 : Les dispositifs de solidarité	60
Enjeu 11 : La démocratie participative au sein du territoire et entre les territoires	64

Finalité 4 : Épanouissement de tous les êtres humains 69

Enjeu 12 : L'action éducative: vers une construction partagée de projets éducatifs 70

Enjeu 13 : L'accueil dans les structures de la petite enfance 75

Enjeu 14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie 79

Enjeu 15 : La connaissance et la prise en compte des problématiques sanitaires 85

Enjeu 16 : La prise en compte des besoins des aînés 89

Finalité 5 : Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables 95

Enjeu 17 : L'exemplarité de la collectivité 96

Enjeu 18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques, et un besoin de diversification 102

Enjeu 19 : L'exemplarité des acteurs socio-économiques 107

Enjeu 20 : Les pratiques de consommation des Pisciacais : quelle responsabilisation ? 111

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique & protection de l'atmosphère

- Enjeu n°1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements

- Enjeu n°2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie

Enjeu n°1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements

F1-E1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements (1/4)

- Des **nœuds routiers importants** : Autoroutes A13 et A14 qui permettent de rejoindre Mantes-la-Jolie et Rouen à l'ouest ; Saint Germain-en -Laye et Paris vers l'est.; Nanterre et la Défense à l'est. RN 13, RD 113 / RD 190, RD 308, RD 153, RD 30.

  L'avis des ateliers internes : Ville de transit, environ 70 000 personnes traversant Poissy chaque jour.

- Une bonne desserte par les **transports en commun** : un réseau d'une vingtaine de lignes, présence d'une gare SNCF et du RER et de 2 gares routières.

  L'avis du comité partenarial : Les nouveaux bus sont d'ores et déjà aux normes EEV (obligatoire en 2015).

- Quelques initiatives sur le territoire en faveur d'une **mobilité alternative** : *Lancement d'une étude de mobilité Urbaine par la Ville; mise en place d'un PDE par PSA et sensibilisation auprès des entreprises du Technoparc (renforcement de la ligne de bus 54); existence d'une association dédiée au vélo : MDB Poissy à vélo ; achats de vélos électriques par la Ville; Déploiement de nouvelles places de parking à vélo en 2010 (notamment piscine Migneaux ou encore 36 places couvertes à proximité de la gare RER). Phase d'expérimentation du pédibus dans le cadre du PDES.*

  L'avis du comité partenarial : Le Conseil Général a un projet de transport en commun en site propre transitant par Poissy.

- Existence d'une commission accessibilité.
- Volonté de **pacifier les voies de circulation** en centre-ville avec la création en 2009 d'une zone 30 et de la zone de rencontre* en centre-ville.

  L'avis des ateliers publics : La zone de rencontre dissuade les automobilistes de circuler. Mais ce terme n'est pas connu par le grand public et mériterait d'être communiqué plus largement.

- Démarches de **sensibilisation** : actions en lien avec la Semaine de la mobilité; actions de sécurité routière réalisées par la Police Municipale .

  L'avis du comité partenarial : A l'office de tourisme, 2 référents « tourisme et handicap » connaissent les normes en la matière, notamment en termes de déplacement et sont des personnes ressources pour la mobilité dans le cadre d'actions touristiques.

* cf. glossaire

F1-E1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements (2/4)

Mais…

- Des problèmes d'**accessibilité** du centre ville, de la voirie et des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite
- Une **circulation difficile dans le centre** qui s'explique par les trajets domicile-travail : les principales zones de résidence des salariés de la zone d'emploi de Poissy (par ordre d'importance) étant Nanterre, les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Cergy, Versailles, Paris
  - Circulation de poids lourds (nuisances sonores et pollution atmosphérique).

    L'avis des ateliers publics : Le flux important de circulation automobile dans le centre entraîne une insécurité et une faible utilisation des modes doux de circulation, même avec la mise en place de pistes cyclables
- Des problèmes de stationnement.
- Un problème de desserte des hameaux.
- Un besoin d'adaptation des transports :
  - Peu de transports pour les loisirs
  - Des transports en commun peu adaptés aux besoins des personnes résidant en périphérie de Poissy.

    L'avis des ateliers publics : Des transports en commun également peu adaptés aux personnes âgées souhaitant se déplacer en journée
  - Horaires soirs et week-ends : une desserte en bus qui se termine à 22h30.

    L'avis des ateliers internes:

    - Peu de bus sur certains quartiers et un manque d'information sur les transports périurbains.
    - Etude réalisée (il y a 1 an et demi) sur l'augmentation des dessertes en bus sur toute la ville. Toutefois, les leviers d'actions identifiés pour améliorer l'adaptation des transports en commun, en termes d'horaires, n'ont pas pu être déployés en raison des coûts potentiels générés.

    L'avis du comité partenarial : Une réflexion est en cours sur la création d'une offre de transports en soirée et extrême soirée

F1-E1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements (3/4)

L'avis des ateliers internes :

- Manque d'optimisation de l'utilisation de certains parkings.

- Manque de sécurisation, tant des déplacements à vélo, que des infrastructures qui y sont liées (parkings vélos, parkings voitures tels que celui de la piscine de Migneaux…).

- Des modes de déplacements alternatifs à renforcer :

L'avis des ateliers internes: Les potentiels que représentent l'utilisation du réseau ferroviaire et les voies fluviales, sont insuffisamment exploités à l'heure actuelle. Il a été regretté que la gare de fret d'Achères ait été fermée.

- Une sensibilisation insuffisante des agents municipaux.
- Des pratiques de mobilité douce et de transport propre qui existent mais qui sont peu connues et incitées.
- Poissy se trouve encadré entre la Seine et la forêt avec la présence d'un plateau. La topographie du territoire constitue un frein au déploiement des modes doux.
- Peu d' aménagements cyclables dans la ville pour l'instant, sans continuité et posant parfois des problèmes de sécurité.
- Une centaine de places pour garer les vélos.

L'avis des ateliers internes: Un manque de places mais aussi un manque de communication sur celles existantes.

- Absence de transport à la demande.
- Un manque de visites sur la page Internet pour le covoiturage à Poissy.

L'avis des ateliers internes : Un manque de communication sur cette page.

F1-E1 : Poissy, un territoire au cœur des réseaux de transports, mais des difficultés de déplacements et de stationnements (4/4)

Les constats témoignent d'un certain nombre de difficultés rencontrées en terme d'offres de mobilité alternative (bus, vélos…).

En revanche, la Ville de Poissy dispose d'un vrai levier : son futur Plan de Mobilité Urbaine.

Pour les ateliers internes, une politique incitative en faveur de la mobilité alternative doit être engagée. Cela passe notamment par de l'information et des temps d'échanges via différents canaux.

Etat actuel de cet enjeu

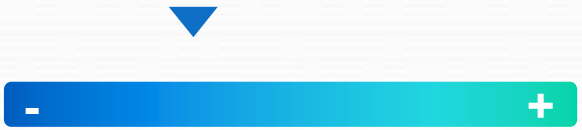

Enjeu n°2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie

F1-E2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie (1/4)

- **L'énergie, une préoccupation majeure de la Ville de Poissy depuis 30 ans…**

- **Une ville impliquée au niveau national et européen** : représentation au Groupe de travail « Energie » de l'Association des Ingénieurs; adhésion à l'Association Energies Cités ; adhésion à la convention des Maires pour une énergie locale durable.

- **Des moyens humains et des outils au service d'un suivi et d'une diminution des consommations énergétiques** :
  - Poste de **technicien expert** en énergie existant au sein des services techniques depuis 1974.
  - **Logiciel « Energie Territoria »** (utilisé depuis 15 ans) pour réaliser un bilan annuel des consommations énergétiques dans les bâtiments communaux (avec un suivi en temps réel).
    - Gestion à distance des chaudières des serres municipales qui a permis une économie de 100 000 KWh.

- **L'exemplarité des bâtiments communaux** :
  - Des diagnostics de Performance Energétique.
  - Réalisation de travaux : rénovation thermique des écoles, réhabilitation d'une école avec des critères importants en matière de développement durable (école Fournier).
  - Médiathèque Christine de Pisan équipée d'une pompe à chaleur (réalisation d'un audit énergétique) : optimisation du chauffage de la médiathèque qui a permis 31% d'économie d'énergie, 24% d'économie sur la facture (soit 11 900 €/an).
  - Expertise technique et diagnostic énergétique d'EDF dans le cadre du projet de rénovation de la piscine de Migneaux.

L'avis des ateliers internes :

- Réalisation d'opérations exemplaires sur des bâtiments communaux comme l'installation d'un chauffe-eau solaire (Crèche du Petit Prince).

- Mais, difficultés de réaliser certains travaux sur des bâtiments classés aux monuments historiques comme l'Hôtel de Ville (datant de 1936).

F1-E2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie (2/4)

- Des **efforts faits sur l'éclairage public** : réalisation d'un diagnostic photométrique sur la ville, pour déterminer le niveau de luminance, d'éclairement, et donc possibilité d'agir sur les points sensibles en respectant la norme EN 13 201 (niveau d'éclairement en fonction du trafic et de la luminosité de la voie) ; programme annuel mis en œuvre pour la remise à niveau des câblages, candélabres et luminaires ; ballons fluorescents remplacés par des lampes au sodium, plus efficaces et moins énergétivores ; suppression des lumières blanches
  - Obtention de **Certificats d'Economies d'Energies** depuis quelques années.

L'avis des ateliers internes : L'éclairage public est un important levier.

- **Utilisation d'énergies renouvelables** : signature par la Ville du contrat « CERTIFICAT EQUILIBRE » pour atteindre 21% d'énergie verte.

- **Volet « sensibilisation »** : affichage Display des consommations énergétiques de 10 établissements scolaires (cet affichage traduit l'état du patrimoine).

L'avis des ateliers internes : Véritable intérêt pédagogique de cet affichage pour les enfants.

L'avis des ateliers publics : Manque de communication sur l'affichage Display.

F1-E2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie (3/4)

Mais…

- Une **consommation énergétique des bâtiments communaux rapportée par habitant supérieure à la moyenne nationale**
  - 728 kWh/habitant à Poissy contre 613 kWh/habitant en moyenne française.
    - L'avis des ateliers internes : Les participants ont analysé le fait que la consommation énergétique par habitant soit supérieure à la moyenne nationale comme la conséquence de la charge des infrastructures communales. Le nombre de sites et leur éclatement a pour effet d'être à l'origine de consommations énergétiques d'autant plus importantes que certains sites ne sont pas utilisés à leur optimum en continu alors qu'ils sont chauffés une grande partie de l'année (exemple : Maison de l'enfance, Centres de loisirs, structure sportive du Technoparc). Les données nationales étant souvent incomplètes, le chiffre de 613 kWh est certainement sous estimé. Il semble finalement difficile de faire des comparaisons puisque Poissy est une des rares collectivités à connaître très finement ses consommations.
    - L'avis des ateliers publics : Ce chiffre n'est pas assez représentatif, il serait intéressant de comparer la consommation énergétique des Pisciacais avec celle de communes ayant les mêmes caractéristiques.
- **Sensibilisation insuffisante** des agents municipaux en matière de réduction des consommations énergétiques
  - L'avis des ateliers internes: Manque de pédagogie sur les éco-gestes (ouvertures des fenêtres, portes ; réglage des radiateurs…) liés à la réduction des consommations énergétiques. La présence de thermostats n'est par exemple pas connue de tous.
  - L'avis des ateliers publics : Manque d'agents sur ce sujet pour informer la population.
- **Absence de Point Info Energie**, qui serait pourtant un bon relais de sensibilisation des habitants
  - L'avis des ateliers internes : Le conseil et l'accompagnement des particuliers/des bailleurs pour la maîtrise des consommations énergétiques sont nécessaires.
- **Généralisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) à réaliser** dans les écoles.
- **Une rénovation nécessaire** de la piscine de Migneaux (projet).

F1-E2 : Un positionnement fort de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie (4/4)

Les constats illustrent une bonne prise en compte de cet enjeu par la Ville (bonne connaissance de l'état du bâti…), bien que cet engagement n'ait pas été formalisé via un Plan Climat Energie Territorial.

Pour autant, de gros efforts restent à faire sur le parc privé (réhabilitation des logements…).

Enfin, des marges de progrès existent au niveau des changements de comportements (habitants, agents municipaux…).

Pour les agents, la diversité des modes de sensibilisation est importante, et le contact humain apparaît en ce sens primordial.

Etat actuel de cet enjeu

Finalité 1 : Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Etat actuel de cette finalité

Indicateurs

- Emissions de gaz à effet de serre à l'échelle du territoire (en équivalent CO2)
- Part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire
- Part modale des déplacements (des habitants, tous types de déplacements)
- Part des logements intégrant des critères d'efficacité énergétique
- Suivi des Diagnostics de Performance Energétique des bâtiments (Display)

Politiques et projets à venir

- Plan de Mobilité de Poissy
- Plan de Déplacement des Etablissements Scolaires (qui fera partie du Plan de Mobilité)
- Bilan Carbone Patrimoine et Services (2010)
- Plan Climat Energie Territorial
- Charte énergie à destination des promoteurs pour le neuf et des bailleurs pour l'ancien
- Eco-quartier : réflexions sur les déplacements et les économies d'énergie
- Permanences du Point Info Energie (2010)
- Projet de réouverture de la Gare de la Grande Ceinture
- Plan d'accessibilité des bâtiments communaux (en cours)

Questions clés

- Quelle place pour les modes doux de déplacement ?
- Quel impact de la TGO pour le territoire ?
- Quelles modalités de transports dans les quartiers, particulièrement sur les Hauts de Poissy ?
- Quels objectifs d'efficacité énergétique dans les documents de planification (Plan de Mobilité, PLU) ?
- Quelle bonification du COS en faveur de l'efficacité énergétique ?
- Quelle incitation à la maîtrise de l'énergie auprès des particuliers ?
- Faut-il créer un pôle énergie pour traiter notamment de la précarité énergétique ?
- Quelle responsabilisation des agents face aux consommations énergétiques ?
- Quelle responsabilisation des écoliers face aux consommations énergétiques en lien avec le corps enseignant ?

Finalité 2 : Protection de la biodiversité, des milieux et des ressources

- Enjeu n°3 : Les espaces verts à Poissy : vers une gestion différenciée
- Enjeu n°4 : Le patrimoine naturel pisciacais : vers une meilleure protection et valorisation
- Enjeu n°5 : Le tri des déchets : un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants

Enjeu n°3 : Les espaces verts à Poissy, vers une gestion différenciée

F2-E3 : Les espaces verts à Poissy : vers une gestion différenciée* (1/3)

- Espaces verts :
  - Les principaux squares sont : Bussy, Prieur, Deliance, des Frères Rose, du Pincerais, Diez, Saint-Exupéry, le Jardin des Senteurs (plus de 12 000 m² en cumulé).
  - 3 parcs : parc Meissonier (12 ha), parc du Château de Villiers (12ha), parc de la Charmille (appartenant à ONF).
  - 4000 arbres d'alignement.
- Des **espaces verts entretenus de manière responsable**, avec des résultats concrets :
  - Production du terreau (distribué aux habitants) et usage raisonné des engrais par les jardiniers.
  - Fauche tardive pour les sous-bois de tous les parc dont notamment le parc de la Charmille, en bordure de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, (plus tondu mais fauché 3 à 4 fois par an).
  - Mise en place de la lutte biologique intégrée dans les serres, éliminant ainsi tout recours à des traitements chimiques.
  - Recours à des plantes plus résistantes (pour limiter les besoins en eau), plus diversifiées et adaptées au milieu.
  - Réduction de 60% des phytosanitaires ces 4 dernières années.
- **Des objectifs ambitieux** : « 0 phyto » et recours à des produits écologiques.
- La mobilisation des Pisciacais à travers l'organisation depuis 1984 d'un **concours annuel des résidences, maisons et balcons fleuris** pour encourager les habitants à contribuer au fleurissement de la ville.
  - Nombre de participants dépassant largement la centaine et en augmentation.

    L'avis des ateliers publics :

    - Aspect un peu trop bétonné de la ville.
    - Répartition des espaces verts inégale sur le territoire, certains quartiers ont moins accès à cette ressource.
- **Des efforts valorisés** : Participation annuelle au concours régional des "Villes et Villages fleuris" (obtention de 3 Fleurs) , ainsi qu'au concours départemental pour mettre en valeur le travail effectué.

* cf. glossaire

F2-E3 : Les espaces verts à Poissy : vers une gestion différenciée (2/3)

Mais…

- **De très nombreux squares mais certains de petite taille (effet de mitage) et sans doute pas assez mis en valeur (manque de connaissance de leur nombre et de leur existence).**
- Un **besoin de continuité de formation** sur la gestion raisonnée des espaces verts.
- **Les abords des voies de chemin de fer non entretenus** (ces voies n'appartiennent pas à la Ville).
- Un **manque de sensibilisation** des habitants sur les nouvelles méthodes de gestion des espaces verts.
  - L'avis des ateliers internes: Il est arrivé que l'information sur les aménagements des espaces verts ne soit pas bien réalisée.
  - L'avis des ateliers publics : Besoin de valorisation d'espaces comme les bords de voies ferrées(bien que cela soulève un problème de sécurité).

F2-E3 : Les espaces verts à Poissy : vers une gestion différenciée (3/3)

Bien qu'elle ne l'ait pas formalisé dans un plan de gestion différenciée des espaces verts, la Ville de Poissy a revu ses pratiques et s'est fixé l'objectif ambitieux de « 0 phyto » (y compris pour les cimetières et les terrains de sport). De plus, elle accorde une attention particulière à l'implication de la population dans le fleurissement de la ville.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°4 : Le patrimoine naturel pisciacais : vers une meilleure protection et valorisation

F2-E4 : Le patrimoine naturel pisciacais, vers une meilleure protection et valorisation (1/4)

- **Située sur la rive gauche de la Seine, au sud d'une des grandes boucles du fleuve et bordée par la forêt de Saint Germain en Laye, la Ville de Poissy bénéficie d'un cadre naturel riche et varié.**
  - Présence d'îles : Ilot Blanc, Ile de Migneaux, iles du petit Robinson et du petit et grand Motteau.
  - Sensibilité des habitants au cadre naturel, en particulier à la forêt et aux terres agricoles.

    L'avis des ateliers internes : Les citoyens sont attachés aux arbres sur la commune; d'où l'importance d'informer sur la coupe de certains arbres.

    L'avis des ateliers publics : La Ville de Poissy a rejoint le Collectif des maires contre l'urbanisation à outrance de l'autre côté de la Seine.
- Projet d'AMAP : étude pour l'installation d'un agriculteur « bio » sur des terrains disponibles permettant, notamment, de recréer un corridor écologique et de préserver une forme d'agriculture péri-urbaine.
- Un fascicule est réalisé sur la gestion des jardins familiaux en respectant au mieux l'environnement et la biodiversité.
- Présence d'**acteurs associatifs agissant sur le territoire.**
- Des **études pour mieux connaître la biodiversité** :
  - Réalisation d'un inventaire de la biodiversité le long des berges de Seine.
  - Sur la commune, 243 groupes floristiques ont été répertoriés dans la base de données « Flora » du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien.
- **Une prise en compte de la préservation de la ressource en eau :**
  - Développement des réseaux d'arrosage automatique asservis à des pluviomètres, qui ne fonctionnent que de nuit, pour les espaces verts et les terrains de sport.
  - Utilisation de l'eau de l'étang du parc Meissonier, alimenté par des sources, pour l'arrosage des jardinières et des suspensions.

F2-E4 : Le patrimoine naturel pisciacais, vers une meilleure protection et valorisation (2/4)

- **Projet de captage d'une source** s'écoulant dans la Galerie aux Moines (galerie souterraine sous le centre ville) qui se rejette actuellement dans le réseau d'assainissement.
- **Nouveaux quartiers mis en réseau séparatif** (quartier de Noailles, axe rue de Migneaux / rue de Villiers, quartier de la Maison de fer, rénovation du quartier de la Coudraie, …) pour séparer les eaux de pluie et les eaux usées.
- **Majeure partie du réseau communal unitaire,** donc pour éviter les déversements d'eaux usées directement en Seine en période de fortes pluies, création d'un ouvrage de stockage restitution de 8 000 m3 en 2011/2012. Il garantira un débit maîtrisé vers l'unité de traitement du SIAAP, « Les Grésillons ».
- **Mise en conformité de l'assainissement non collectif ;** en 2011, l'ensemble des fosses sera contrôlé pour leur mise en conformité, impérative avant 2015.

L'avis des ateliers publics :

- « L'or bleu » vu comme un enjeu clé, avec la nécessité de réduire les consommations en eau quotidiennes dans les bâtiments et dans le cadre de l'entretien des espaces verts
- L'association Waterworld va mettre en place des actions de sensibilisation auprès des jeunes publics et des familles (organisation de débats sur les questions de l'eau…).
- Les enjeux de la gestion de l'eau dépassent l'échelle de Poissy, et les communes avoisinantes se mobilisent peu sur le sujet.

L'avis des ateliers internes :

- Réalisation d'opérations exemplaires sur des bâtiments communaux comme un système de récupération des eaux de pluie (Club du Clos d'Arcy).

F2-E4 : Le patrimoine naturel pisciacais, vers une meilleure protection et valorisation (3/4)

Mais…

- **Une perte de biodiversité** :
  - Dans la base de données « Flora », 53 espèces citées entre 1861 et 1942, n'ont jamais été revues depuis sur la commune.
- **Un profil des Berges de Seine très artificialisé** caractérisé par un déficit de valorisation malgré la fréquentation importante, notamment durant la période estivale.
- **Vergers à l'abandon et friches agricoles** (histoire de Poissy liée à l'arboriculture).

F2-E4 : Le patrimoine naturel pisciacais, vers une meilleure protection et valorisation (4/4)

Poissy est un territoire urbanisé avec des espaces verts. Néanmoins, certains espaces mériteraient d'être valorisés (hameaux, bords de Seine…), aménagés (bancs…) et mieux suivis en termes de biodiversité.

Etat actuel de cet enjeu

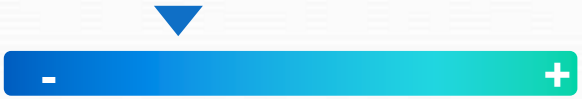

Enjeu n°5 : Le tri des déchets, un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants

F2-E5 - Le tri des déchets : un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants (1/4)

- Un système de tri efficace, datant de 1999 ce qui explique un code couleur différent du code dominant au niveau national
  - Un maintien des anciens points d'apports volontaires afin d'offrir aux habitants différents moyens pour faire le tri
- Distribution de composteurs individuels (en cours)
- En 2008, les Pisciacais ont envoyé au centre de tri de Triel-sur-Seine :
  - 1213,71 tonnes d'emballages recyclables et 806,39 tonnes de verre (soit 13,6% de l'ensemble des déchets ménagers)
  - Il y a eu seulement 11% de refus de tri à Poissy (moyenne nationale en 2008 : 23%)
- Une **gestion du traitement des déchets** de Poissy assurée par le Syndicat Intercommunal de Destruction des Résidus Urbains (SIDRU)
- Equipements : déchetterie (Azalys) gérée en intercommunalité, située à Carrières-sous-Poissy
- Collecte des déchets végétaux
- **Distribution gratuite de terreau** aux Pisciacais à la végéterie de Béthemont
- **Volet « sensibilisation/ information/ communication »**:
  - Service « Recyclerie » grâce à la rubrique « Entre Pisciacais » sur le site Internet de la Ville
  - Actions du service environnement :
    - Réalisation d'outils et de campagnes d'information sur le tri sélectif (guide des déchets, guide du compostage à domicile…)
    - Organisation d'évènements et de temps forts pour favoriser l'amélioration du tri (salons de l'environnement, recyclades) : stand et exposition sur l'éco-consommation, le tri, le compostage pour répondre aux questions des Pisciacais pendant la Semaine européenne de la réduction des déchets
    - Mise en place de "cercles de qualité" pour le tri sélectif

F2-E5 - Le tri des déchets : un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants (2/4)

- Actions de l'association « Recycl'Actions » en faveur la récupération des déchets (récupération de meubles pour restauration et revente, information et sensibilisation des enfants via des ateliers « Brico Recup »…).

- Mise en place progressive du tri dans les écoles puis dans le parc Meissonier.

  L'avis des ateliers publics : La mise en place de locaux à encombrants dans certaines résidences a permis de ne plus mettre les encombrants sur les trottoirs, ce qui représente une nuisance importantes, notamment parce que beaucoup ne respectent pas les règles en vigueur.

F2-E5 - Le tri des déchets : un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants (3/4)

Mais…

L'avis des ateliers publics :
- Problème des déchets canins en centre ville qui renvoie encore une fois à l'éducation à la citoyenneté.
- Problèmes de propreté et de sécurité lié à la sortie des encombrants sur le trottoir dans de nombreux lieux.
- La citoyenneté doit progresser au niveau des dépôts d'ordures ménagères par rapport aux dates de collecte.

L'avis du comité partenarial : Manque de collecte de piles sur la ville (les commerçants concernés devraient être incités).

- Partie importante de logements collectifs équipés de vide-ordures, ce qui rend plus difficile la mise en place du tri sélectif.

L'avis des ateliers internes:
- Dialogue et prise de conscience plus difficiles dans les logements collectifs.
- 16 bailleurs sociaux différents sur le territoire d'où une difficulté de coordination d'actions ou projets.

- Absence de corbeille dédiée au tri dans la ville.

L'avis des ateliers internes : Il apparaît indispensable de bien caractériser la nature des déchets présents dans les corbeilles pour vérifier la pertinence de ces nouveaux équipements.

- Absence de distribution de composteurs pour le collectif (questionnements sur les relais et les emplacements).

L'avis des ateliers internes : A ce jour, la Ville travaille beaucoup sur le tri mais il n'existe pas d'action de prévention des déchets (réduction à la source des déchets).

F2-E5 - Le tri des déchets : un système précurseur soutenu par la sensibilisation des habitants (4/4)

La sensibilisation en matière de tri des déchets (réduction à la source, tri) fait l'objet de toutes les attentions de la part de la Ville mais un volet prévention reste à développer.

Quelques équipements et aménagements manquent encore (logements collectifs, en ville) mais les bons réflexes progressent.

Etat actuel de cet enjeu

Finalité 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Etat actuel de cette finalité

Indicateurs

- Surface des espaces identifiés à enjeux et part couverte par une mesure de protection
- Contribution à la trame écologique nationale, régionale (et départementale) (en terme de continuité notamment) (*)
- Part des ménages équipés de composteurs individuels

Politiques et projets à venir

- Valorisation des berges de Seine
- Communication sur la biodiversité au sein de la ville sur la base de l'inventaire qui a été fait
- Fête de la Science avec un quartier du « village » dédié au thème de la biodiversité : atelier avec l'ONF sur la vie des arbres (2010)
- Eco-quartier : réflexion en cours sur la gestion des déchets, de l'eau, des espaces verts
- Guide écologique des jardins familiaux
- Relance des « cercles de qualité » (opération propreté)
- Extension des jardins familiaux

Questions clés

- Quelle sensibilisation des habitants à la gestion différenciée des espaces verts ?
- Quelle formalisation des pratiques responsables de la Ville en matière de gestion des espaces verts (ex. : charte, plan de gestion, inscription de la Ville de Poissy dans la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels…) ?
- Quel aménagement écologique et paysager des berges de Seine ?
- Création d'une association pisciacaise de protection de l'environnement ?
- Création de brigades vertes ?
- Quelle poursuite de la sensibilisation au tri sélectif ?

Finalité 3 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Enjeu n°6 : Des quartiers aux caractéristiques propres : vers le partage d'une identité pisciacaise
- Enjeu n°7 : La vie associative
- Enjeu n°8 : La diversification de l'offre culturelle
- Enjeu n°9 : La question de l'offre de logements dans un contexte de maîtrise du foncier
- Enjeu n°10 : Les dispositifs de solidarité
- Enjeu n°11 : La démocratie participative au sein du territoire et entre les territoires

Enjeu n°6 : Des quartiers aux caractéristiques propres, vers le partage d'une identité pisciacaise

F3-E6 : Des quartiers aux caractéristiques propres : vers le partage d'une identité pisciacaise (1/3)

- Une **population diversifiée** représentative de la population nationale : communauté issue de l'immigration, communauté bretonne, etc.

  L'avis des ateliers publics : Au-delà de sa diversification, la population pisciacaise est aussi morcelée sur le territoire. Il est d'autant plus difficile de se sentir Pisciacais pour certains.

- Une identité qui repose sur une histoire marquée par l'industrie.

  L'avis des ateliers internes : Il existe de vraies identités de quartiers (y compris en termes d'architecture, d'organisation spatiale) qui font la richesse de la commune.

- Des évènements en faveur du « **vivre ensemble** » :
  - Semaine de l'égalité qui a retenu ce thème
  - La Journée du Patrimoine qui permet de faire découvrir des quartiers de la Ville
  - L'organisation d'un concert gratuit fédérateur (substitué à la Fête municipale) depuis 2 ans, avec un nombre croissant de participants pouvant s'y rendre en navette : valorisation des spécialités culinaires, des habitants…

- Un travail important réalisé par les associations pisciacaises : maisons de quartier mises en cohérence à travers la maison de la citoyenneté et de la solidarité associative (fédératrice).

F3-E6 : Des quartiers aux caractéristiques propres : vers le partage d'une identité pisciacaise (2/3)

Mais…

- Une partie du patrimoine industriel a été démolie à Poissy, rendant plus difficile la transmission de la « mémoire » de l'histoire pisciacaise.

- Un clivage entre le Haut et le Bas de Poissy : « sentiment d'exclusion » partagé dans les quartiers de Beauregard comme de St-Exupéry.

  L'avis des ateliers internes : Le quartier sur lequel le service Jeunesse a le plus de difficulté à toucher les jeunes est le centre-ville.

  L'avis du comité partenarial : Le hameau de Bethemont se sent éloigné voir abandonné faute de transports, d'écoles, etc.

F3-E6 : Des quartiers aux caractéristiques propres : vers le partage d'une identité pisciacaise (3/3)

La Ville de Poissy est tout à fait consciente de la structuration du territoire en « quartiers ».

C'est pourquoi elle recherche, à travers ses propres projets et ses partenariats (transport, emploi, culture…), à créer du lien entre ces quartiers pour que tous les habitants se sentent « Pisciacais ».

Pour les ateliers internes, cette diversité est une vraie force.

Pour les Pisciacais, se rajoute à cette diversité un véritable morcellement de la population qui ne permet pas à tout le monde de se sentir Pisciacais.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°7 : La vie associative

F3-E7 : La vie associative (1/3)

- Une **richesse associative** avec des lieux de rencontres communs :
  - En 2009, on comptait 43 associations culturelles et de loisirs, 34 associations sportives, 26 d'insertion et de solidarité
  - La Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative :
    - espace de rencontres, conseils et d'échanges pour les associations et production d'un bilan tous les 10 mois;
    - édition annuelle du guide des associations (accompagné d'un guide pratique de l'association); offre de formations aux acteurs associatifs;
    - Organisation de petits-déjeuners associatifs pour encourager le bénévolat

      L'avis des ateliers publics : L'association Mouvement pour la Paix, qui milite contre les armes nucléaires, souhaite mener des actions avec la ville pour un « monde durable »

- **Une offre socioculturelle** : 1 centre social, 1 annexe du club des hauts de Poissy à La Coudraie, 4 Clubs de quartier, 1 maison de l'enfance.

- **Le sport** :
  - **Une ville bien équipée au niveau sportif , et un soutien fort pour les associations** (2 piscines, 1 complexe omnisports à structure étendue couverte, 3 stades, 1 halle des sports, 4 gymnases, 2 complexes sportifs, 1 stand de tir, 1 golf, 1 patinoire synthétique (pendant les fêtes de fin d'année), un terrain de football synthétique).
  - **Une offre sportive diversifiée** : associations de football, natation, arts martiaux, plongée, golf, danse, randonnée,…
  - Présence d'une structure associative avec d'importantes installations sportives (Saint-Louis Poissy)

F3-E7 : La vie associative (2/3)

Mais…

- Une « crise du bénévolat » perceptible (manque de renouvellement, difficulté à fidéliser les bénévoles) :
  - La MCSA avait eu 80 contacts sur son stand du Forum des associations en 2009 mais aucun ne s'est concrétisé.

L'avis des ateliers publics : Les horaires d'ouverture de la MCSA ne sont pas adaptées aux habitants ayant un travail.

F3-E7 : La vie associative (3/3)

Les associations locales, avec le concours de la Ville de Poissy, offrent de grandes possibilités aux habitants de s'impliquer dans divers loisirs, en particulier en matière de sport.

Etat actuel de cet enjeu

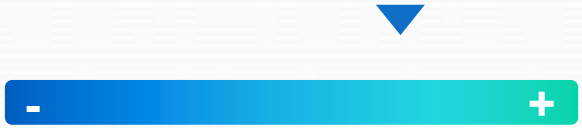

Enjeu n°8 : La diversification de l'offre culturelle

F3-E8 : La diversification de l'offre culturelle (1/5)

- Un **héritage historique** : Poissy, ville royale, ville carrefour et ville d'art ; la collégiale Notre-Dame de Poissy (XIIe siècle) classée, comme d'autres édifices, monument historique ; dossier d'inscription de la Villa Savoye au patrimoine mondial de l'UNESCO en cours.

  L'avis du comité partenarial : La Ville contribue fortement notamment à la valorisation du patrimoine de Le Corbusier (Villa Savoye).

- Une **ville attractive** :
  - Notoriété de la programmation baroque du théâtre.
  - Offre de visites guidées valorisant tant le patrimoine historique qu'industriel (« ville de l'automobile ») et naturel.

- **Une ville bien équipée au niveau culturel :**
  - Théâtre de réputation nationale, musée du jouet (20 000 visiteurs/an environ), médiathèque au rayonnement intercommunal, bibliothèque de quartier, conservatoire de musique et de danse au rayonnement intercommunal (1185 élèves dont 134 adultes) et deux écoles de musique.
  - Nombreuses associations culturelles couvrant tous les champs de la culture (théâtre, danse, arts plastiques, etc.).
  - Équipements socioculturels dans les quartiers, une maison de l'enfance.

F3-E8 : La diversification de l'offre culturelle (2/5)

- Un souci d'**adaptation de l'offre aux différents publics** :
  - Révision de la politique tarifaire du théâtre pour rendre son offre plus accessible financièrement
  - Prise en compte du handicap :

    L'avis du comité partenarial :

    - Spectacle de danse avec des personnes en situations de handicap et mise en place d'ateliers autour de cet événement (Conservatoire de musique et de danse)
    - Visites guidées en langue des signes proposées par l'office de tourisme de Poissy
  - Diversification de la programmation au théâtre : genres nouveaux (jazz, cirque, musiques du monde).
  - Programmation "hors les murs" pour aller à la rencontre de nouveaux publics.

- Création d'événements culturels tous publics (concert annuel gratuit, festival de rue).

  L'avis des ateliers internes : L'offre culturelle est importante à Poissy (cinéma, théâtre…).

- **Une volonté d'ouverture sur l'international** avec un volet culturel et éducatif important :
  - Jumelage avec la Ville de Pirmasens en Allemagne depuis 45 ans qui a donné lieu à de nombreux échanges ; actions autour de l'art et de la danse (exposition, danse, « battles de hip-hop » impliquant les jeunes).

  L'avis des ateliers publics :

  - L'Office de Tourisme pourrait être plus orienté vers l'international.
  - Manque de services dédiés à l'ouverture internationale.

F3-E8 : La diversification de l'offre culturelle (3/5)

Mais…

- **Pas de politique affirmée en faveur des musiques actuelles** malgré une forte demande des jeunes ; un seul local de répétition (club Péguy).

L'avis des ateliers internes :
- Peu de concerts de proximité pour la jeunesse du fait de la difficulté d'organisation en lieu clos (mauvaise acoustique pour les musiques actuelles).
- Manque d'information des Pisciacais quant au coût de certaines activités culturelles (ex : quasi gratuité de certains concerts).
- Problème de mobilité de certains Pisciacais pour profiter des offres culturelles environnantes voir même sur Paris ; Poissy ne pouvant couvrir toutes les demandes culturelles ni accueillir tous les événements culturels, il parait souhaitable de facilité les déplacements pour que ceux qui le souhaitent puissent y avoir accès.

L'avis des ateliers publics : Manque de lieu de création, de formation et de diffusion pour les musiques actuelles. Un seul lieu de répétition existe à Poissy.

L'avis du comité partenarial : Absence d'événement culturel emblématique identifié comme pisciacais.

F3-E8 : La diversification de l'offre culturelle (4/5)

- Peu d'actions collectives des associations culturelles.
- Problème de renouvellement des publics ; effort à soutenir pour une plus grande accessibilité à la culture.
- Vigilance à avoir quant à la préservation du patrimoine culturel (nombreux bâtiments concernés, coûts de restauration élevés) qui est totalement partie prenante de l'identité locale.
- Peu de propositions culturelles ciblées spécifiquement sur les ainés.
- Sensibilisation au regard porté sur le handicap à développer (proposition de spectacles spécifiques).
- Peu d'implication des habitants dans les actions liées au jumelage ; absence d'échanges au niveau des établissements scolaires entre Poissy et Pirmasens.

L'avis des ateliers internes : Plus d'échanges avec l'Europe (jeunes de 18-25 ans…). Pourtant, ces échanges sont importants pour la construction de l'identité de chacun (quitter sa ville natale change le regard qu'on lui porte). Qui plus est, l'Europe soutient largement ce type de projets.

F3-E8 : La diversification de l'offre culturelle (5/5)

Sur le plan culturel, la question majeure est celle de l'attractivité de l'offre pour tous les publics.

En termes d'accessibilité financière de la culture aux jeunes, un Pass Culture est en projet.

Enfin, la direction de la culture souhaite inscrire désormais ses actions dans le cadre du développement durable, sur le modèle de l'Agenda 21 de la culture au niveau international.

Pour les ateliers internes, l'offre culturelle est suffisante. En revanche, l'enjeu pour eux se situe sur l'accès (en termes de mobilité) à la culture.

Pour les Pisciacais, l'offre culturelle est variée sur la commune mais il manque des lieux de rencontre autour des musiques actuelles.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°9 : La question de l'offre de logements dans un contexte de maîtrise du foncier

F3-E9 : L'adaptation de l'offre de logement aux besoins de la population (1/3)

- **Caractéristiques du parc social :** 38% de logements sociaux à Poissy (5 799 au 01/01/08) contre 15% en France et 23% en IDF.
  - Sur 38% de logements sociaux à Poissy, 12% sont attribués par la mairie.
- **Des logements vacants en baisse :** 778 en 1990, 1040 en 1999 et 702 en 2006.
  - 1002 dossiers d'administrés en attente de logements.
- Un nouveau **Programme Local de l'Habitat (PLH)** en cours d'élaboration.
- **Les acteurs du logement :**
  - Nombre important de bailleurs sur la Ville (16 en tout dont Foyer pour tous, Opievoy, Efidis, 3F, France Habitation, Toit et Joie, Vologia…).
  - 1ère Conférence du logement en juillet 2009 pour travailler avec tous les bailleurs (état du parc…).
- **Action sociale menée en propre par la Ville** en complément des services sociaux départementaux et nationaux :
  - 1 travailleur social et une secrétaire travaillent pour l'accueil du public en difficulté domicilié sur le territoire de la ville.
- **Une priorité dans les nouveaux projets : la mixité sociale et fonctionnelle.**
- Lancement du projet de **rénovation urbaine** de la Coudraie.

  L'avis des ateliers publics : Quartier de la Coudraie enclavé, une seule route existe actuellement pour y accéder en voiture. De manière générale, le flux très dense des infrastructures routières doit être pris en compte pour les nouvelles constructions.
- **Projet d'un nouveau quartier** (nouvelle ZAC).

F3-E9 : L'adaptation de l'offre de logement aux besoins de la population (2/3)

Mais…

- Une **urbanisation limitée par la topographie** (présence de la Seine), la présence de PSA.
  - L'avis des ateliers internes : nécessité de construire 100 logements / an (PLU) pour maintenir la population pisciacaise à 37000 hab.
- Un **faible contingent de logements sociaux communaux** (compétence partagée entre la Ville, l'Etat).
  - La Ville dispose cette année d'un contingent d'une 60aine de logements seulement.
- Jusqu'à présent pas d'aides communales pour **l'accession à la propriété,** mais création d'un **Pass Foncier en 2010**.
  - L'avis des ateliers publics : Loyers trop chers et accession à la propriété difficile pour les jeunes.
- **Un manque de rotation des logements :** à Poissy, 61.7% des habitants demeurent dans le même logement depuis 5 ans. Le taux de rotation compris entre 0.8 et 5%, est plus faible que la moyenne des Yvelines.
- **Une baisse du nombre de logements sociaux** depuis 2000 du fait, principalement, de déconventionnement (parc locatif social comprenait alors 5 944 logements soit 43% des résidences principales contre 5 799 en 2008).
- **Absence d'aire d'accueil** des gens du voyage.

F3-E9 : L'adaptation de l'offre de logement aux besoins de la population (3/3)

La Ville de Poissy a conscience de l'importance de cet enjeu : c'est pourquoi elle a le projet de créer un service Habitat pour gagner en opérationnalité. Un nouveau PLH est en train de voir le jour.

Notons également que dans toutes les opérations immobilières, la Ville exige un quota de logements sociaux.

Pour poursuivre le travail engagé avec les bailleurs, une 2ème conférence du logement devrait avoir lieu en 2010.

Etat actuel de cet enjeu

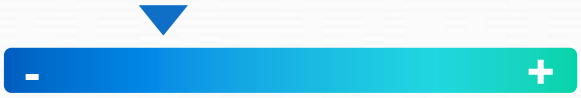

Enjeu n°10 : Les dispositifs de solidarité

F3-E10 : Les dispositifs de solidarité (1/3)

- **En 2007 à Poissy, 74,6% des foyers étaient imposables** (77,6% dans les Yvelines et 61,7% en France métropolitaine).

- Un **recours aux dispositifs de solidarité moindre avant la crise de 2008/2009** :
  - Attribution de cartes oranges par le CCAS : diminution en 2008 (de 47 à 8 pour les familles et personnes en difficulté).
  - Bons alimentaires CCAS : diminution de 4 % entre 2007 et 2008. Ils ont concerné 356 foyers, soit 11 foyers de moins qu'en 2006.

  L'avis des ateliers internes : Les demandes d'attribution de compléments ressources accessibles aux personnes âgées sont stables ces dernières années.

  L'avis des ateliers publics : Manque d'information sur les dispositifs de solidarité existants sur la ville : aide à l'insertion des jeunes, services aux personnes âgées, etc.

- **Accueil des personnes sans domicile** (compétence de l'Etat) :
  - L'Hôtel Social Saint-Benoît Labre (habilité CHRS), géré par l'association « Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte en Yvelines » (32 studettes et 6 studios à disposition).
  - Les Toits du Cœur (7-8 logements).

  L'avis du comité partenarial : Le **secours catholique** est particulièrement dynamique à Poissy (accueil et accompagnement), des projets de solidarité peuvent s'envisager.

- Un **Point d'Accès au Droit** : service gratuit de la Ville, lieu d'écoute, d'information juridique et d'orientation
  - Il accueille plus de 3 000 demandes par an (public également issu des collectivités voisines).

F3-E10 : Les dispositifs de solidarité (2/3)

Mais…

- **Augmentation du nombre global de ménages**, avec une augmentation des :
  - Personnes seules 34.7% en 1999 à 39.2% en 2006.
  - Familles monoparentales : de 8.9% en 1999 à 9.9% en 2006.

- **Un recours aux dispositifs de solidarité qui progresse depuis la crise de 2008/2009 :**
  - Attribution de cartes oranges par le CCAS : 8 en 2007 à 23 en 2009 pour les familles et personnes en difficulté.
  - Bons alimentaires CCAS : augmentation entre 2007 et 2008 de 12%. Ils ont concerné 378 foyers, soit 22 foyers de plus qu'en 2007.

- **Augmentation des demandes d'aides pour payer les factures d'énergie :** 57 familles concernées en 2008.

- Un vrai **manque sur les structures d'hébergement** de victimes de violences.

- **Un besoin de coordination de l'action sociale** (nombreuses associations caritatives, travail du CCAS…).

L'avis des ateliers publics : Organisation des collectes caritatives difficile du Secours Populaire notamment (manque de mobilisation des Pisciacais…).

F3-E10 : Les dispositifs de solidarité (3/3)

Grâce au travail du CCAS, un suivi des personnes en difficulté est établi. Pour autant, la Ville ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires.

Ainsi, des efforts pourraient être faits en matière de coordination des dispositifs existants et de prévention des situations de précarité.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°11 : La démocratie participative au sein du territoire et entre les territoires

F3-E11 : La démocratie participative au sein du territoire et entre les territoires (1/3)

- Des réunions de quartiers organisées en juin 2008 et mars 2009 pour faciliter les échanges entre les élus et les habitants sur les projets de la Ville et les difficultés quotidiennes.

  L'avis des ateliers publics : Il y a eu un réel engouement au départ qui n'a pas perduré. Par la suite, il n'y a pas eu de relance ou d'informations données pour les participants à ces réunions de quartiers.

- Des **projets urbains d'importance** associant les habitants et les acteurs du territoire : rénovation de la Coudraie, nouvelle ZAC.

- **La participation de certains publics encouragée** : Assises de la Jeunesse.

- **Projet de rencontres de femmes** organisées dans les Maisons de quartier.

- **Création d'un Conseil Municipal des Enfants** (Novembre 2009).

- **La Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative**, une structure qui favorise l'expression et l'implication des Pisciacais.

F3-E11 : La démocratie participative au sein du territoire et entre les territoires (2/3)

Mais…

- Un manque d'habitudes de démocratie participative.

  L'avis des ateliers internes : Dans le cadre du projet de la nouvelle ZAC, il y a eu un questionnaire dans le Pisciacais pour connaître les attentes des habitants sur ce projet (une centaine de réponses seulement ont été reçues).

  L'avis des ateliers publics :
  - Un manque de participation générale.
  - Un manque d'appropriation des outils d'information par les citoyens.
  - Un manque d'appropriation du site Internet mais une montée en puissance.

F3-E11 : La démocratie participative au sein du territoire et entre les territoires (3/3)

Au regard de la faiblesse de l'existant, la concertation sur le territoire apparaît comme un réel enjeu, en lien avec les identités propres à chaque quartier.

Ainsi, la Ville réfléchit sur la mise en place de dispositifs favorisant la participation de tous les publics, en particulier des jeunes, à la vie de la cité (CME et Assises de la jeunesse).

Enfin, avant 2014, la Ville doit réfléchir à la mise en place d'une intercommunalité.

Etat actuel de cet enjeu

Finalité 3 : Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

Etat actuel de cette finalité

▼

\- +

Indicateurs

- Nombre de travailleurs pauvres et allocataires de minimas sociaux faisant l'objet d'un accompagnement individualisé vers l'emploi soutenu par la collectivité
- Part des opérations immobilières et d'aménagement intégrant des exigences de mixité sociale et générationnelle
- Part des habitants situés à moins de X km de services publics et services aux publics essentiels
- Budget de la collectivité affecté à la solidarité internationale et au développement

Politiques et projets à venir

- Création d'un service habitat et d'un nouveau PLH
- Redéfinition des missions du CCAS
- Mise en place d'une réglementation environnementale pour les constructions des bailleurs
- Révision du projet de la ZAC (écoquartier) pour prévoir du logement privé (3/4) et social et concertation autour du projet (réunions publiques, concours de noms pour renommer la ZAC)
- Projet de la Coudraie : diversification de l'habitat et forte concertation
- Projet d'aire d'accueil des gens du voyage (obligation réglementaire)
- Projet de création de groupes de femmes dans chaque quartier qui se réunissent chaque mois pour échanger sur l'éducation et la parentalité
- Pôle culturel (musée, auditorium…)
- Demande d'inscription de la Villa Savoye au patrimoine mondial de l'UNESCO (en cours)
- Projet de candidature pour la labellisation « Ville d'Art et d'Histoire »
- Montage de projets culturels avec l'hôpital

Questions clés

- Quel impact potentiel d'une modification de la Politique de la Ville (CUCS) ?
- Vers quelle intercommunalité?
- Comment impliquer les habitants dans leur ville ?
- Qui fréquente les équipements culturels et comment ?
- Quel développement des réseaux et de la coopération internationale ?
- Quelle place de la commune dans l'accompagnement social de ses habitants ?
- Quel accueil pour les gens du voyage (site, éducation, suivi) ?
- Quelle utilisation de la bonification de COS pour le logement social ?
- Quel lien avec le privé dans la question du logement (syndics de copropriété)?
- Qu'est-ce que l'identité ? Comment l'évalue-t-on ?
- Quel développement des services à domicile tout particulièrement dans les hameaux ?
- Nécessité de création d'un événement culturel emblématique à Poissy ?

Finalité 4 : Epanouissement de tous les êtres humains

- Enjeu n°12 : L'action éducative: vers une construction partagée de projets éducatifs
- Enjeu n°13 : L'accueil dans les structures de la petite enfance
- Enjeu n°14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie
- Enjeu n°15 : La connaissance et la prise en compte des problématiques sanitaires
- Enjeu n°16 : La prise en compte des besoins des aînés

Enjeu n°12 : L'action éducative, vers une construction partagée de projets éducatifs

F4-E12 : L'action éducative: vers une construction partagée de projets éducatifs (1/4)

- **Bon niveau quantitatif d'équipements scolaires** dans les quartiers en ZUS.

- **Une toute nouvelle instance entre la vie des écoles et la vie municipale** : le CME créé en novembre 2009 actif grâce à l'encadrement d'une animatrice (1 133 votants, 32 élus).
  - Souci pour l'environnement et la sécurité routière dans les professions de foi des jeunes élus.

- **Des initiatives originales** tournées vers le développement durable :
  - Au sein de la Maison de l'enfance :
    - Action **« Les Arbres du partage »** à la Maison de l'enfance, consistant en une collecte de bouteilles en plastique par les enfants pour créer 4 arbres du partage : objectifs de fédérer les quartiers et de créer à terme un partenariat avec une crèche au Brésil couplé à un objectif de sensibilisation au tri (16 000 bouteilles collectées ; plastique vu comme une matière première).
    - Actions intergénérationnelles très appréciées des plus jeunes : ateliers tricot, cuisine.
    - Actions autour du lombri-compostage, du jardinage bio, des murs végétaux…
  - Une classe de découverte sur l'étude du milieu marin en Bretagne.
  - Projet Trajet Ecole (kit disponible).
  - Volonté de mettre en place un partenariat avec l'UNICEF dans le cadre du programme «Ville amie des enfants ». *

L'avis des ateliers internes :

- L'action « Les arbres du partage » est bien visible.

- Renouvellement de l'initiative de Triathlon (portée par le service des sports) dans les écoles primaires (2ème édition le 11/06) : il s'agit d'un dispositif éducatif pour sensibiliser à une meilleure maîtrise / connaissance de l'eau, du tri sélectif des produits biodégradables.

F4-E12 : L'action éducative: vers une construction partagée de projets éducatifs (2/4)

L'avis des ateliers publics :
- « Les arbres du partage » constituent une action connue des habitants.
- Les Maisons de quartiers se trouvent à l'origine d'initiatives intéressantes comme celle de Saint-Exupéry avec l'organisation d'une opération « quartier propre ».
- Des enfants de plus en plus sensibilisés aux problématiques environnementales.
- Intérêt de la Ville à promouvoir les initiatives émergeantes sur la commune.
- Au niveau des lycées, de nouvelles options vont être proposées en 2nde en lien avec le développement durable.

- **Des évènements qui se veulent fédérateurs :** les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

- Un **dispositif de réussite éducative** (concernant les jeunes au-delà de 16 ans) mis en place dans le cadre du CUCS : suivi éducatif, création de « clubs coup de pouce »…

- Des **actions éducatives** mises en œuvre par la médiathèque, le musée du Jouet…

  L'avis des ateliers publics : Les équipes sportives interviennent dans les écoles primaires de Poissy.

- **Hygiène et santé :** présence d'une adjointe hygiène scolaire dans chaque école élémentaire (rôle paramédical et d'accompagnement des familles).

  L'avis des ateliers internes : Actions de sensibilisation par un diététicien sur l'équilibre des repas menées par la Sogeres.

- Lancement d'un **Projet Educatif Local** partenarial***.**

* cf. glossaire

F4-E12 : L'action éducative: vers une construction partagée de projets éducatifs (3/4)

Mais…

L'avis des ateliers publics :
- Les actions autour de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable demandent à être déployées en dehors des programmes nationaux avec le soutien des collectivités compétentes (Région pour les actions dans les lycées; Département pour celles engagées dans les collèges).
- Les actions liées au développement durable dans les écoles primaires doivent s'inscrire dans leurs projets pédagogiques.

- Des difficultés de coordination avec le corps enseignant (manque de relais lors de l'enquête sur la mise en place du PDES ou encore lors de l'évènement autour des droits de l'enfant).

  L'avis des ateliers publics : Pas de retour des enseignants sur la campagne d'affichage Display. Toutefois, un important potentiel existe pour la mise en place de projets partagés.

- Absence de collaboration entre les clubs de quartier et les équipes enseignantes des écoles, dans le cadre de l'accompagnement scolaire.

- Maison de l'Enfance : un manque d'espace nuisant à la qualité d'accueil des enfants (du bruit notamment à l'heure des repas car le réfectoire est saturé).

- Absence de programme EPODE : en Ile-de-France, seules 3 villes sont inscrites dans ce programme : Paris, Asnières-sur-Seine et Melun.

F4-E12 : L'action éducative: vers une construction partagée de projets éducatifs (4/4)

La Ville de Poissy a conscience de la nécessité d'améliorer sa collaboration avec le monde de l'enseignement. Des projets sont déjà identifiés : PDES, PEL, Réussite éducative dans le cadre du CUCS…

Pour les ateliers internes, l'offre d'équipements (équipements scolaires, établissements d'accueil pour la petite enfance…) apparaît bien répartie sur le territoire, avec une prise en compte des exigences d'accessibilité, et une intégration systématique dans les nouveaux projets de quartiers. C'est plutôt la question de la dotation en personnel qui se pose.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°13 : L’accueil dans les structures de la petite enfance

F4-E13 : L'accueil dans les structures de la petite enfance (1/3)

- **Beaucoup de demandes monoparentales.**

- **Offre pour la petite enfance :**
  - 2 centres PMI, 2 crèches collectives « Le Petit Prince » et la crèche du CHI et de la Ville de Poissy, 3 Multi-accueil « Graine d'étoile », «Gaston Variot » et « Les Myrtilles », 2 crèches familiales « les Petits sucres d'orge » et « Saint Louis », 1 crèche d'entreprises « Babilou ».
  - Projet de crèche durable.

    L'avis des ateliers internes : Les crèches familiales fonctionnent très bien. De plus, il existe des accords pour la garde la nuit qui complète l'offre d'accueil de la crèche de l'hôpital (horaires élargis). Tout cela contribue à la diversification des modes de gardes et à leur adaptation aux attentes des parents.
  - 82 assistantes maternelles municipales.

    L'avis des ateliers publics : D'autres modes de garde existent comme les crèches parentales mais les offres spécifiques (en horaires décalés) manquent sur Poissy.

- **Capacité totale :**
  - 580 places en gestion communale directe ou indirecte, dont environ 200 enfants accueillis en crèches collectives.

- Edition par la Ville d'un **Guide de la Petite enfance** expliquant les différents modes de garde et présentant les établissements d'accueil.

- Volonté de travailler sur **le volet de la consommation responsable** au sein des crèches (utilisation de produits d'entretien écologiques…).

F4-E13 : L‘accueil dans les structures de la petite enfance (2/3)

Mais…

- **Des demandes non satisfaites** :
  - 213 demandes en juillet 2009 mais jusqu’à 500 selon les périodes.

F4-E13 : L'accueil dans les structures de la petite enfance (3/3)

Les actions de la Ville en faveur de la petite enfance et de l'accompagnement des parents se traduisent par un forum de la maternité en avril/ mai 2010, le projet de créer un Lieu Accueil Enfants-Parents (Maison des parents) en centre ville.

Pour autant, la Ville est parfois confrontée à des problèmes structurels (Maison de l'enfance saturée) qui gênent la réflexion autour du projet éducatif.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°14 : L’accompagnement des jeunes dans leur projet de vie

F4-14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie (1/5)

- **Etudes et formations :**
  - Le **Revenu Etudiant de Poissy** : créé en 1990 dans le cadre de projets globaux de lutte contre la précarité, pour l'emploi et l'insertion socio-économique et contre les phénomènes de délinquance à l'intérieur des quartiers, il facilite la responsabilité individuelle et la prise en charge par les jeunes de leur avenir. Entre 2007 et 2008, il a augmenté de 1%. Sa réforme est envisagée pour l'optimiser.
  - **Formation BAFA** : organisation par la Maison polyvalente sociale et de loisirs du Clos d'Arcy, en octobre 2009, en partenariat avec la Mission Locale Intercommunale de Poissy (27 jeunes de Poissy et des alentours en ont bénéficié), ainsi que par le Relais de la Jeunesse.

- **Les jeunes et l'emploi :**
  - Chômage des moins de 26 ans : 21.8% sur la Ville de Poissy avec une proportion plus importante dans certains quartiers
    - 25.7% à Beauregard avec 56.4% d'un niveau de formation inférieur à IV *
    - 25% à La Coudraie, dont 68.2% d'un niveau de formation inférieur à IV
    - 22.8% à Saint Exupéry, dont 37.4% d'un niveau de formation inférieur à IV
    - Sur les 3 quartiers concernés, on compte 273 jeunes de moins de 26 ans inscrits à l'ANPE, soit plus de 13% des demandeurs.
  - **Mission Locale Intercommunale** implantée en plein cœur du quartier de Beauregard.
    - Le nombre de nouveaux reçus à la Mission locale a augmenté de 5,5 % entre 2007 et 2008.

* cf. glossaire

F4-E14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie (2/5)

- Développement des **Contrats d'apprentissage.**
  - 25 apprentis recrutés dans les services de la Ville à l'heure actuelle.

L'avis du comité partenarial : Un Bus « Veolia compétences » installé sur la place de l'hôtel de ville recrute chaque année des jeunes Pisciacais (2ème édition en 2010) pour leur proposer des postes dans des secteurs porteurs.

L'avis des ateliers internes : Depuis 2 ans, le recrutement des jeunes en contrat d'apprentissage est plus important au niveau de la Ville malgré quelques mauvaises expériences (CTM, service des sports…). L'orientation en filière professionnelle ne devrait pas être une contrainte.

- Des actions en faveur des jeunes :
  - Sensibilisation sur la sécurité routière.
  - Organisation de séjours l'été pour offrir des vacances aux jeunes.
  - Volonté de faciliter le volontariat européen et les rencontres de jeunes en Europe (MCSA et associations concernées).
  - Existence d'une Cité Internationale de la Jeunesse (Ile de Migneaux) – Association L'Escale qui soutient des projets de développement durable.

L'avis des ateliers publics : Débit Internet différent selon les zones de la ville.

F4-E14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie (3/5)

Mais…

- Baisse de l'indice de jeunesse : il est passé de 2.5 à 1.3 entre 1982 et 1999, à 0.99 aujourd'hui. La part des jeunes de 0 à 19 ans est plus faible à Poissy que dans les Yvelines (23.65% contre 29.1%).

  L'avis des ateliers internes : Cela n'est pas spécifique à Poissy et se trouve directement lié à la question de l'adaptation de l'offre de logements pour les familles.

  L'avis du comité partenarial : Le départ des jeunes est largement dû au manque de logements

- Une jeunesse en manque d'accompagnement : besoin d'adapter l'offre associative à la demande du territoire, formation/sensibilisation en matière de prévention auprès de la jeunesse.

  L'avis des ateliers publics :

  - Le service de planning familial se situait initialement au PAD, mais en raison de son manque de fréquentation, les interventions se font maintenant au Collège Jean Jaurès.
  - Cours de secourisme au niveau des écoles primaires, des lycées (option au baccalauréat)…

F4-E14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie (4/5)

- **Peu de lieux de vie et de concertation** au niveau de la politique jeunesse
  - Conclusions des Assises de la jeunesse (1er semestre 2010) : création d'un Pôle information jeunesse et d'un Conseil Local de la Jeunesse ; appel à projets auprès de jeunes ; création d'une radio FM et étude pour un espace dédié aux répétitions de musique amplifiée; étude pour la réalisation d'une piste de skate ; construction d'un terrain de sport en matériau synthétique…

    L'avis des ateliers publics : Il convient de permettre à l'ensemble des jeunes d'être de véritables acteurs de leur Ville en les accompagnant dans leurs projets. Des initiatives intéressantes vont être valorisées suite aux Assises de la Jeunesse.

- **Peu d'offres culturelles pour les jeunes** (par exemple, absence d'offre relative aux musiques actuelles…).

  L'avis des ateliers internes :

  - Il s'agit plus d'un manque d'information sur l'offre existante pour les jeunes, en matière de loisirs, activités culturelles et sportives, qu'un réel manque d'accompagnement et de développement de l'offre.

  - Le Forum des associations est un évènement important pour s'informer là-dessus (navettes à disposition des jeunes pour s'y rendre).

  L'avis des ateliers publics : Pas d'offre spécifique pour les jeunes (musiques actuelles par exemple).

F4-E14 : L'accompagnement des jeunes dans leur projet de vie (5/5)

La Mission Locale Intercommunale de Poissy est l'un des acteurs-clés qui agit pour accompagner les jeunes dans leur projet de vie. Beaucoup de ses projets vont donc dans le sens d'une plus grande implication des jeunes et vers plus d'échanges entre les quartiers.

Parallèlement la Ville multiplie les projets envers les jeunes : révision du REP pour plus d'égalité entre les jeunes, Assises de la jeunesse pour le 1er semestre 2010, projet de création d'une résidence de jeunes actifs…

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°15 : La connaissance et la prise en compte des problématiques sanitaires

F4-E15 : La connaissance et la prise en compte des problématiques sanitaires (1/3)

- Réalisation d'un **diagnostic Santé** sur la commune **pour identifier les forces et faiblesses du territoire en matière d'équipement et d'offre médicale**
- De **nombreux équipements publics** répondant globalement aux besoins de la population locale, voire extra-communale :
  - 1 centre hospitalier intercommunal de 426 lits sur Poissy
  - 1 clinique de 118 lits
  - 1 Maison de retraite psycho gériatrique ELEUSIS 85 lits
  - 1 Résidence médicalisée (MAPI – 4ème âge) (124 lits)
  - Les Maisonnées (personnes âgées)
  - 1 Hôpital de jour
  - La Maison de Marie (établissement d'éducation spécialisé)
  - 1 Hôpital de jour pour enfants (psychiatre) 32 enfants
  - 1 Institut Médico-Educatif
  - 1 Institut Médico-Professionnel
  - Les chemins de l'Eveil (établissement pour polyhandicapés (44 places : 30 externes et 14 internes))
  - Ouverture d'une Permanence d'Accès aux Soins de Santé au CHI depuis janvier 2010
- **Qualité de l'air :**
  - **Suivi depuis plus de 30 ans à Poissy** par le Service Hygiène de la Ville : mesures et cartographie, datant de 2005, de la pollution de fond, qui a démontré que celle-ci est en adéquation avec les objectifs nationaux malgré des points noirs identifiés correspondant à des nœuds de circulation.
  - Sur le plan préventif, en cas de pics de pollution (pics d'ozone), diffusion d'informations, dans les écoles, centres aérés et installations sportives pour prévenir tout risque d'accident dû à une mauvaise qualité de l'air
- **Bruit** : une cartographie a été réalisée aboutissant sur un Plan de Prévention du Bruit qui va être lancé

  L'avis des ateliers publics : Les évènements comme la Fête des voisins, la Fête de la musique… permettent de créer du lien social (question de vivre-ensemble malgré, à la marge, des questions de nuisances sonores évoquées).
- **Sécurité/ prévention des risques :** élaboration en cours du Plan Communal de Sauvegarde

F4-E15 : La connaissance et la prise en compte des problématiques sanitaires (2/3)

Mais…

- Des problématiques liées à l'hygiène alimentaire ou de vie (phénomène pas uniquement pisciacais).
  - L'avis des ateliers internes : Le Service Hygiène de la Ville vérifie le respect de la réglementation dans les commerces (contrôles effectués), analyse les repas servis dans les crèches et par la Sogeres, vérifie les analyses d'eau…
  - L'avis des ateliers publics : Insuffisance de toilettes publics et manque de propreté
- Absence de programme EPODE (Ensemble Prévenons l'Obésité des Enfants).
  - L'avis des ateliers internes : Réel axe d'amélioration sur l'éducation à la santé dans les écoles.
- Craintes exprimées par certains parents sur les antennes relais
  - L'avis des ateliers internes : Etude réalisée sur ce sujet (il y a 15 mois environ) démontrant que l'on est en dessous du seuil légal d'exposition aux champs magnétiques des antennes-relais.
  - L'avis des ateliers publics :
    - Le sujet des antennes relais est source de questionnement de la part de certains habitants.
    - Questionnement sur la fiabilité des études.
    - Problématique de l'utilisation des portables dans les enceintes des établissements scolaires : comment en limiter l'utilisation?
    - De façon générale, certains participants ont souligné l'importance de porter à la connaissance des habitants les différentes études réalisées par la Ville sur les problématiques sanitaires (qualité de l'air, exposition aux champs magnétiques des antennes relais…).

F4-E15 : La connaissance et la prise en compte des problématiques sanitaires (3/3)

Un diagnostic sur la santé a été réalisé mais pour le moment, aucun programme d'actions n'a émergé. Néanmoins, dans le cadre du CUCS, un Atelier Santé Ville va être mis en place en 2010 en partenariat avec une association, laissant présager l'élaboration de projets transversaux adaptés aux spécificités du territoire.

Cet Atelier Santé Ville est notamment né du constat que sur le territoire, certain patriciens pratiquaient des dépassements d'honoraires, d'où l'idée d'informer les patients pour le suivi de leur santé.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°16 : La prise en compte des besoins des aînés

F4-E16 : La prise en compte des besoins des aînés (1/4)

- Un **centre ville vieillissant** face à certains quartiers plus jeunes (Beauregard , La Coudraie, Saint Exupéry).

- **Les acteurs pour l'accompagnement des aînés :**
  - A l'initiative du CCAS, des ateliers « bien vieillir « (ateliers mémoire) ont réuni les aides à domicile et le personnel de la RPA.

- Des **services d'aide à la personne** en progression, en particulier dans le centre ville (les usagers de ces services se situent pour 47% en centre ville) :
  - Téléalarme : 84 usagers en 2000, 141 en 2004, et 204 en 2009.
  - Portage de repas à domicile : il augmente régulièrement depuis 1998 à l'exception de l'année 2006 qui avait enregistré une légère diminution de 4.1%. Sur l'année 2008, 41 repas par jour en moyenne ont été commandés, soit 2 de plus qu'en 2007
  - 430 repas de Noël ont été distribués à domicile en 2009
  - Service de livres porté à domicile.

L'avis des ateliers internes :

- En plus du portage de repas à domicile, une aide à la journée existe pour les petits travaux.

- Des systèmes de navettes sont déployés de façon importante depuis de nombreuses d'années (navette pour le cimetière très fréquentée, navette pour le marché…).

L'avis des ateliers publics : Inquiétude sur la sécurité des personnes âgées, le rôle des aides ménagères est reconnu comme étant très important, notamment pour venir en aide aux personnes âgées.

F4-E16 : La prise en compte des besoins des aînés (2/4)

- **De nombreuses animations** proposées par le service municipal, animation pour les aînés : randonnées, spectacles, conférences, sorties en groupe au cinéma. Ce service gère aussi les trois clubs municipaux pour les aînés et organise les inscriptions et les vacations pour les cours de yoga, danse, gymnastique et dessin/peinture proposés par la Ville.

- **Des rencontres avec les jeunes**, les enfants notamment via la Maison de l'enfance (« les mamies cuisinières, conteuses… »).

- **Des formations** pour le développement de l'informatique afin d'offrir un moyen de communication intéressant.

F4-E16 : La prise en compte des besoins des aînés (3/4)

Mais…

- Un manque de réponse de la Ville à l'isolement des aînés, hormis à travers le plan canicule.

  L'avis des ateliers publics :

  - Il convient de réfléchir aux actions à déployer pour le maintien à domicile des personnes âgées dans le cadre des services d'aide à la personne (formation de bénévoles…).
  - Manque d'adaptation des activités pour les aînés.

- Des services à la personne peu développés.

- Peu de minibus pour le transport des aînés.

  L'avis des ateliers internes :

  - De manière générale, bonne rotation des bus, offre de transports importante.
  - Toutefois, certains quartiers sont peu desservis. Pas de parcours sur mesure comme pourraient le proposer d'autres modes de transports (transport à la demande, taxi, vélo…).
  - Importante demande de la part des personnes âgées pour se rendre à l'hôpital, dans les cabinets médicaux.

  L'avis du comité partenarial : Un manque de transports notamment pour amener les personnes âgées dans le centre-ville.

F4-E16 : La prise en compte des besoins des aînés (4/4)

Des actions sont mises en place au niveau communal en faveur de l'accompagnement des aînés mais ne suffisent pas à identifier les personnes en situation d'isolement.

Notons également que des actions en faveur du lien intergénérationnel existent également.

Etat actuel de cet enjeu

Finalité 4 : Epanouissement de tous les êtres humains

Etat actuel de cette finalité

Indicateurs

- Appréciation par les habitants de l'évolution de leur qualité de vie et de la possibilité d'adopter un mode de vie durable sur le territoire (par enquête) (*)

- Part, diversité (*) des habitants ayant bénéficié d'une action culturelle soutenue par la collectivité

- Nombre et répartition sur le territoire de bénéficiaires de projets pédagogiques globaux et multi-acteurs d'éducation au développement durable

Politiques et projets à venir

- Projet de créer un Lieu Accueil Enfants-Parents en centre ville (fin 2010)
- Projet de Résidence Jeunes Actifs
- Projet de création d'un Bureau Information Jeunesse
- Révision du REP
- Plan de lutte contre le bruit (2010)
- Plan Communal de Sauvegarde (gestion des risques)
- Projet Trajet Ecole (kit disponible)
- Projet Educatif Local partenarial

Questions clés

- Comment renforcer les relations entre le Service Education, les enseignants, les associations, les parents et le Conseil Général ?
- Comment développer l'Education à L'Environnement et au Développement Durable ?
- Comment développer l'accompagnement des jeunes ?
- Comment développer le repérage des personnes isolées ?

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Enjeu n°17 : L'exemplarité de la collectivité
- Enjeu n°18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques et un besoin de diversification
- Enjeu n°19 : L'exemplarité des acteurs socio-économiques
- Enjeu n°20 : Les pratiques de consommation des Pisciacais : quelle responsabilisation ?

Enjeu n°17 : L’exemplarité de la collectivité

F5-E17 : L'exemplarité de la collectivité (1/5)

- **1ère Semaine du développement durable à Poissy en 2009.**

- **Déplacements :**
  - Acquisition de véhicules propres : un diagnostic environnemental du parc de véhicules de la Ville a été lancé. Dorénavant, un cahier des charges « vert » sera établi pour les appels d'offres lors de l'achat de véhicules municipaux.
  - Achat de 2 vélos électriques, peut-être d'autres achats à venir.

    L'avis des ateliers internes : Information pas diffusée en interne sur les horaires de bus à Poissy pour inciter à l'usage des transports en commun.

- **E-dématérialisation :**
  - Objectif ambitieux de forte diminution de papier.

    L'avis des ateliers internes : La dématérialisation des appels d'offres est opérationnelle mais encore peu utilisée.
  - Existence d'un Intranet/ communication par courriels.
  - Un site Internet accessible aux malvoyants (audio).

- **Formation des agents :**
  - Cycle de formations « accueil » (depuis 2009).

    L'avis des ateliers internes : La formation « accueil » a permis aux services de se rencontrer.
  - Formation des chefs de services et directeurs sur le thème du management (2010).
  - Sessions de sensibilisation des agents et des élus au développement durable.
  - Un réseau d'ACMO (agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) en cours de création.
  - Création d'un réseau d'agents référents pour le développement durable.

F5-E17 : L'exemplarité de la collectivité (2/5)

- **Service de restauration pour les agents** (self).

  L'avis des ateliers internes : Difficultés d'accès.

- **Achat public / commande publique responsable :**
  - Mise en place de critères de sélection dans les entreprises (intégration de critères liés au développement durable dans la DSP sur les cantines scolaires (bio, gestion de l'énergie et des déchets…))
  - Contrat passé par la Ville de Poissy avec l'ESAT Chlorophylle pour confier la mission de propreté urbaine à 40 personnes en situation de handicap.

  L'avis des ateliers internes:

  - De manière générale, des clauses sociales sont introduites dans les marchés passés pour l'entretien du réseau d'assainissement, l'éclairage public, la gestion des déchets, la voirie, etc.

  - Achats responsables : achat de gobelets biodégradables systématique au service des sports et au service environnement ; utilisation de produits biodégradables par le Service Petite enfance…) ; détecteurs pour l'allumage des lumières aux Services techniques…

- **Réorganisation des services** en vue d'une meilleure transversalité et efficacité.

  L'avis des ateliers internes : Meilleure écoute, meilleur respect des collègues, meilleur travail d'équipe dans certains service.

- **Des outils au service de tous :**
  - Projet de mettre en place un outil SIG, pour la mise en commun d'un certain nombre d'informations entre les services de la Ville
  - Service d'intervention rapide créé en septembre 2009 (n° Azur).

F5-E17 : L'exemplarité de la collectivité (3/5)

Mais…

- Des difficultés à mettre aux normes les infrastructures pour l'accès des bâtiments communaux et de la voirie aux personnes à mobilité réduite.

- Le parc automobile de la Ville est plus important que la moyenne (mais parce qu'il comprend des utilitaires en régie).
  - 4 véhicules municipaux pour 1000 habitants (contre 3,5 en moyenne).

    L'avis des ateliers internes : Parc de véhicules un peu plus important que la moyenne qui se justifie par une volonté historique d'avoir des structures décentralisées.

- Des pratiques de travail intégrant insuffisamment les déterminants du développement durable :
  - Une culture de l'évaluation encore naissante.
  - Une transversalité entre les services à soutenir.

    L'avis des ateliers internes :
    - Manque de contacts services décentralisés / Mairie
    - Manque d'information sur les changements/remplacements des agents ; pour la plupart, les agents ne se connaissent pas (des noms sont communiqués mais sans personnalisation notamment par une photo).

  - Formation : un Droit Individuel à la Formation encore mal connu des agents.

    L'avis des ateliers internes : L'information sur le droit individuel à la formation circule depuis quelques temps; des propositions de stage personnalisées sont envoyées par le service DRH.

F5-E17 : L'exemplarité de la collectivité (4/5)

- Eco-gestes et responsabilisation des agents (mutualisation des imprimantes…).

  L'avis des ateliers internes :
  - Absence de référentiel unifié au niveau de la ville pour l'achat et la commande publique responsable.
  - Les éco-gestes constituent un axe de progrès fondamental pour la Ville, un chantier important : tri des déchets, réduction des consommations en énergie…

- Près de 4 millions de feuilles/an sont consommées par les services de la Ville.

  L'avis des ateliers internes : Ajustements nécessaires sur le fonctionnement des nouveaux photocopieurs (installés depuis 2 mois) ayant pour conséquence la consommation de papier.

F5-E17 : L'exemplarité de la collectivité (5/5)

L'enjeu a commencé à être pris en compte par la Ville à travers notamment sa politique d'achats responsables (notons par exemple que la Ville demande, autant que possible les produits et fournitures disposant de l'écolabel européen et l'utilisation d'encre végétale).

En revanche, une évolution des comportements des ateliers internes et des élus apparaît essentielle. C'est pourquoi la Ville met en place un réseau de « référents développement durable », afin de diffuser en interne les bonnes pratiques.

Etat actuel de cet enjeu

Enjeu n°18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques et un besoin de diversification

F5-E18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques et un besoin de diversification (1/4)

- Un **secteur industriel fort** représentant 58% des emplois sur la Ville
- Un **secteur tertiaire dynamique** : 80% des établissements
- Des **entreprises phares** : PSA qui est le deuxième établissement des Yvelines en termes de salariés, Parfums Rochas (Procter & Gamble), Environnement SA,…
- Un **Technoparc** avec 2 pépinières d'entreprises (un pôle multiservices : L'Espace Cristal, un centre d'affaires et de conférences : L'Espace Média), une école de pharmacie, un lycée professionnel :
  - Une centaine d'entreprises, et plus de 1500 emplois, un réel levier pour la diversification des activités économiques

    L'avis du comité partenarial : Présence d'un lycée de 850 élèves, de centres de formation, d'une antenne de la chambre de commerce et d'industrie, d'une école de commerce (privée).

    L'avis des ateliers internes : La présence des 2 pépinières d'entreprises apparaît comme un atout pour la ville.

    L'avis des ateliers publics :

    - Un Technoparc excentré et spécialisé avec l'accompagnement d'entreprises : la question de sa desserte mais aussi de la diversification des activités se pose (activités la nuit par exemple).
    - Le lien avec le milieu de la formation (lycées) apparaît comme un atout à valoriser.
- Encouragement à la **création d'entreprises** :
  - Le taux de création d'entreprises enregistré en mars 2007 est nettement supérieur à celui observé en mars 2006 (+9.9%)
  - Concours réservé aux jeunes créateurs d'entreprises, « Poissy créator, » un pour les jeunes de moins de 3 ans d'ancienneté, et un autre pour les chefs de projets
- Une offre diversifiée de **commerces de proximité**, avec 365 commerçants:
  - Fédération des commerçants et artisans via l'UCAP
  - Politique foncière (préemption et achat des rez-de-chaussée des immeubles pour limiter la prolifération de certains services surreprésentés).

F5-E18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques et un besoin de diversification (2/4)

- **Agriculture :**
  - La **Surface Agricole Utile** représente 641 ha en 2000 (Insee, juin 2009).

    L'avis des ateliers publics:
    - La surface agricole représente 30% de la commune avec 2 exploitations.
    - La Ville travaille sur l'aide à l'installation d'un agriculteur.
    - Le tissu d'artisans est une force pour Poissy.
    - Cependant, la mixité fonctionnelle semble difficilement acceptée par les habitants (nuisances sonores de certaines activités).

- **Un potentiel touristique :**
  - **Le tourisme industriel :** l'Office du tourisme propose des visites du site de PSA et de la Collection de l'Aventure Automobile à Poissy.

    L'avis du comité partenarial : L'office de tourisme propose chaque mois des visites touristiques sur des thématiques des techniques (tourisme industriel et artisanal).

    L'avis des ateliers internes :
    - La Villa Savoye accueille majoritairement des touristes étrangers.
    - L'aménagement des berges de Seine (entre le vieux pont jusqu'à Villennes) serait un plus du point de vue touristique.

    L'avis des ateliers publics: Tourisme industriel vu comme un véritable élément d'attractivité, mais faisant partie d'une offre touristique à consolider, notamment pour les Pisciacais.

- **Des rendez-vous réguliers** : des marchés non sédentaires dans les quartiers ; 1 foire artisanale gastronomique menée en partenariat avec l'UCAP tous les ans en avril ; une braderie en juin ; des brocantes (centre-ville, Saint-Exupéry, Beauregard) en mai et septembre ; 1 marché paysan en octobre; 2 marché aux fleurs (printemps et automne).

F5-E18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques et un besoin de diversification (3/4)

Mais…

- Après avoir diminué depuis 2003, on note une légère augmentation des personnes en situation de chômage en 2008. Le nombre de demandeurs d'emploi au 31/12/2008 était de 1245 (contre 1149 au 31/12/2007).

- Peu de Pisciacais travaillent au Technoparc

- Grande **dépendance vis-à-vis de PSA** : le remplacement **de la taxe professionnelle** par un autre dispositif représentera à l'avenir pour Poissy, un manque à gagner (système de compensation de l'Etat **dégressif à terme**).

  L'avis du comité partenarial : Le service de développement économique mériterait d'être renforcé.

- Commerces et services :
  - Une répartition des commerces sur tout le territoire peu équitable
  - Manque de foncier pour accueillir des commerces **à bas coûts** qui semblent répondre aux besoins des habitants **(notamment les personnes âgées du centre ville).**

    L'avis des ateliers internes :
    - Un vrai besoin sur la ville de Poissy (1 seul commerce Hard Discount situé à Beauregard).
    - Manque d'offre de produits biologiques (sondage effectué auprès des ateliers internes pour envisager le développement d'un marché bio, mais pas de retours).

    L'avis des ateliers publics: Certains Pisciacais sont en désaccord avec l'installation d'un hard discount car leur modèle économique ne correspond pas nécessairement à tous les critères du développement durable (sur les circuits courts notamment).
  - Pas de dispositif d'économie sociale et solidaire
  - Concurrence de certains commerces du centre ville, par les commerces de communes voisines ou par les grandes surfaces.
  - Centre ville marqué par une forte présence de services (nombreux opticiens, banques, assurances…).

F5-E18 : Un tissu économique marqué par le poids d'entreprises emblématiques et un besoin de diversification (4/4)

La Ville de Poissy n'a qu'une action limitée sur la diversification économique du territoire qui se traduit surtout auprès des commerces. Par exemple, un Observatoire du commerce local est en projet dans le cadre du FISAC.

Potentiellement, la création d'une intercommunalité pourrait être un vrai levier en faveur d'une stratégie commune (mise en commun de moyens, etc.)

Pour les Pisciacais, le curseur devrait être davantage négatif (forte dépendance vis-à-vis de PSA). La diversification est vue comme prioritaire avec une réflexion sur les entreprises à accueillir. Il serait intéressant de développer la formation et la recherche médicale.

Etat actuel de cet enjeu

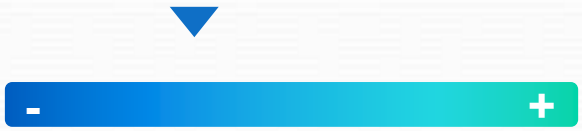

Enjeu n°19 : L’exemplarité des acteurs socio-économiques

F5-E19 : L'exemplarité des acteurs socio-économiques (1/3)

- PSA Peugeot Citroën dispose d'un **plan de déplacement entreprise** (mise en place de navettes pour les salaries notamment), a une démarche équivalente à la démarche ISO 14000 sur toutes ses installations, exige de ses fournisseurs certains critères tels que le recyclage de matériaux.

  L'avis du comité partenarial : PSA envisage de mettre en place des panneaux photovoltaïque sur ses toitures.

  L'avis du comité partenarial : La **filière textile d'Emmaüs** récupère le lin et la laine pour en faire un isolant (éco-matériau).

- Projet d'**AMAP** à Poncy.

  L'avis du comité partenarial :

  - L'AMAP existante compte 40 familles.
  - Sur le secteur de Poncy, plusieurs options sont à l'étude (jardins familiaux, partagés, valorisation des vergers, passerelles avec le monde éducatif…). Sur Poissy, l'AMAP vise la certification Agriculture Biologique.

- Marché paysan, foire gastronomique, deux fois par an, en avril et en octobre (produits de haute qualité).

- Durant la **semaine européenne de la réduction des déchets** (novembre 2009), la Ville a associé les commerçants à travers une opération de non-distribution de sacs de caisse en plastique.
  - 23 commerçants ont participé et apposé une affiche indiquant leur participation à l'opération.

  L'avis du comité partenarial :

  - Sur le site de CSO : récupération d'eau de pluie, économiseurs d'eau, etc.
  - CSO est présent lors de la semaine de la mobilité pour sensibiliser les Pisciacais à l'utilisation des transports en commun.

F5-E19 : L’exemplarité des acteurs socio-économiques (2/3)

Mais…

- Absence de projet visant à fédérer les acteurs socio-économiques autour de leur exemplarité.

  L'avis des ateliers publics : Manque d’information sur l’exemplarité des bailleurs sociaux.

F5-E19 : L'exemplarité des acteurs socio-économiques (3/3)

Force est de constater que les grandes entreprises du territoire ont d'ores et déjà revu leurs process et leur système de management en général.

Pour autant, des marges d'amélioration évidentes existent au niveau des petites et moyennes entreprises ; la question est de savoir comment et avec qui la Ville de Poissy peut impulser cette dynamique.

Etat actuel de cet enjeu

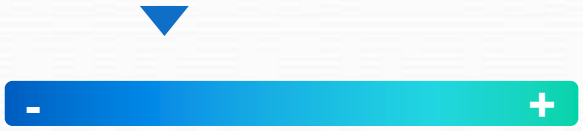

Enjeu n°20 : Les pratiques de consommation des Pisciacais, quelle responsabilisation ?

F5-E20 : Les pratiques de consommation des Pisciacais, quelle responsabilisation ? (1/3)

- Un marché qui a lieu trois fois par semaine en centre-ville, deux fois à Beauregard et une fois à Saint-Exupéry.
- Les Jardins Familiaux : chemin du Bord de l'Eau, 22 parcelles de 300 m2 chacune ont été aménagées et mises à disposition de familles pour la culture de légumes et petits fruits (extension en cours); élaboration d'un guide Ecologique pour inciter à des pratiques responsables ; une extension est prévue avec des parcelles de 150 m².
- Promotion des modes de consommation responsables dans le cadre de la semaine du développement durable
- Lancement d'une AMAP.
  - L'avis des ateliers internes : L'AMAP actuelle travaille avec un agriculteur en dehors de Poissy (jeune maraîcher bio) : liste d'attente importante, mais avec une augmentation à venir des paniers bio. La distribution se fait sur Poissy une fois par semaine.
  - L'avis des ateliers publics : Il existe à Poissy un magasin de pièces détachées et un magasin de recharge de cartouche d'encre.

F5-E20 : Les pratiques de consommation des Pisciacais, quelle responsabilisation ? (2/3)

Mais…

L'avis des ateliers publics :
- Manque de soutien pour le développement des circuits-courts
- Manque de sensibilisation des adultes à la consommation responsable
- Manque de valorisation de la réparation (versus achats neufs)

- Un marché qui reste cher pour les Pisciacais.

L'avis des ateliers internes :
- Difficultés de fonctionnement de certains marchés (place Racine); marché du centre ville très cher en comparaison des autres marchés des environs (monopole de certains agriculteurs aux alentours de Poissy).
- Le coût de l'emplacement a été réduit et a permis d'attirer d'autres commerçants qui ne sont pas dans l'alimentaire : problème de diversification de l'offre.

L'avis des ateliers publics :
- Tous les marchés ne sont pas chers, c'est relatif (qualité des produits différente).
- De plus, les marchés sont des espaces de convivialité (lieux sociaux, de rencontre…).
- L'offre pourrait être plus diversifiée en matière de produits biologiques.

- Absence de plan de réduction des déchets à la source
- Peu de pratiques de jardinage écologique des habitants identifiées, peu d'information
- Absence de jardinerie sur Poissy (qui permettrait de limiter les déplacements, de favoriser éventuellement les essences locales pour les potagers ou les plantation d'ornement).

F5-E20 : Les pratiques de consommation des Pisciacais : quelle responsabilisation ? (3/3)

Si la Ville a bien saisi l'importance de développer une offre de produits locaux, les modes de consommation des Pisciacais évoluent peu à peu en faveur du développement durable. Des actions de sensibilisation plus poussées seraient alors bénéfiques.

Un projet de marché bio en soirée à la sortie de la gare pourrait s'inscrire dans ce cadre.

Pour les ateliers internes, ce projet apparaîtrait prometteur.

Etat actuel de cet enjeu

Finalité 5 : Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Etat actuel de cette finalité

Politiques et projets à venir

- Projet de Système d'Information Géographique (outil de travail permettant de spatialiser des enjeux, de superposer des problématiques donc encourageant la transversalité).
- Introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines.

Indicateurs

- Part des parcs d'activités du territoire, engagés dans des démarches responsables
- Nombre d'emplois créés dans les filières de production durable, l'économie sociale et solidaire, et les activités économiques innovantes pour un développement durable
- Part des aides accordées par la collectivité, soumises à des critères sociaux et environnementaux

Questions clés

- Quelle évolution du Technoparc ?
- Création d'un marché bio ? Dans quelles modalités (importance du local)?
- Quel impact des actions engagées par la collectivité ?
- Quel suivi des entreprises dans le cadre des marchés publics (respect des clauses environnementales et sociales) ?
- Quelle place de l'Economie Sociale et Solidaire ? De l'économie verte ?
- Quel positionnement de Poissy dans le projet Seine-Aval ?
- Quel impact du Grand Paris pour Poissy ?
- Comment encourager les entreprises à aller plus loin dans l'exemplarité de leurs pratiques ? Comment mettre en valeur les entreprises, artisans, commerçants exemplaires ?
- Quel ancrage territorial des entreprises ?

Annexes

- Les dates des Mardis du développement durable 117
- Compte rendu des questionnaires de satisfaction 118
- Sigles 119
- Glossaire 120
- Sources bibliographiques 121
- Sources entretiens 122

Les dates des Mardis du développement durable

- **Finalité 1 – Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère**

- **Finalité 2 – Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources**

- **Finalité 3 – Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations**

- **Finalité 4 – Épanouissement de tous les êtres humains**

- **Finalité 5 – Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

Compte rendu des questionnaires de satisfaction

- Sur les participants aux ateliers externes ayant répondu au questionnaire de satisfaction, 80% avait plus de 40 ans. Les réponses provenaient en majorité d'hommes (54%).

- On remarque une bonne satisfaction générale des participants, qui ont apprécié notamment l'animation et les connaissances nouvelles sur la ville que cela leur apportait. De plus, la qualité des échanges et la diversité des interventions ont été soulignées.

- Cependant l'horaire n'a pas satisfait l'ensemble des habitants présents. Plusieurs remarques ont été également faites sur le manque de participation à ces ateliers.

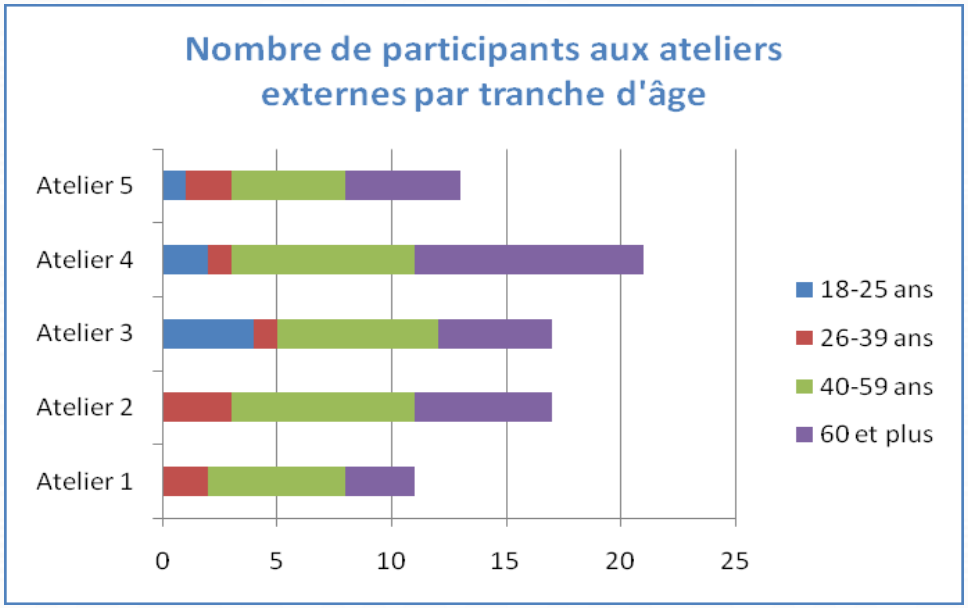

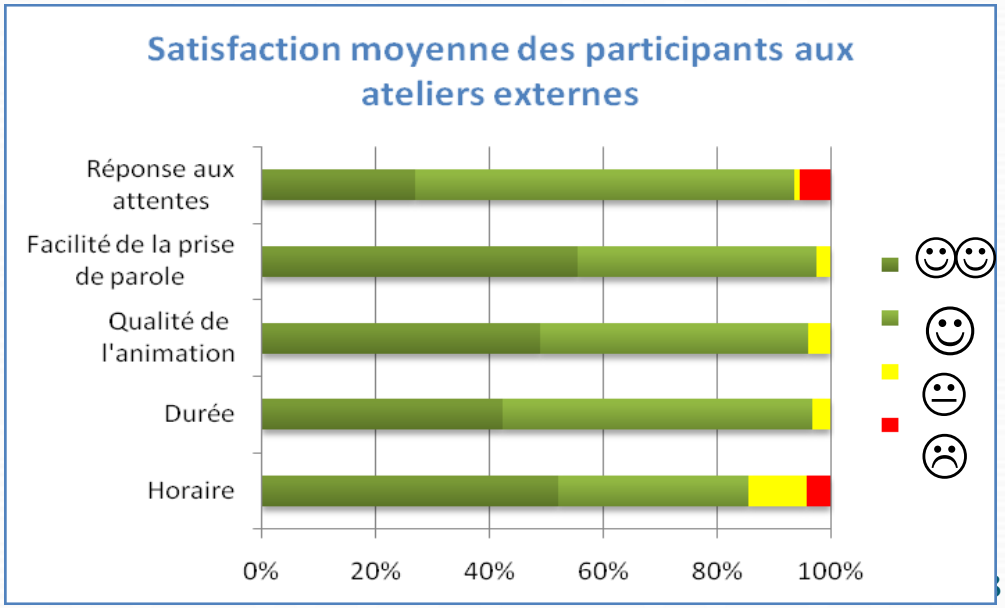

Sigles

- **AMAP** : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
- **CME** : Conseil municipal d'enfant
- **CTM** : Centre Technique Municipal
- **CUCS** : Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- **EDD** : Education au Développement Durable
- **EPODE** : Ensemble Prévenons l'Obésité Des Enfants
- **ESS** : Economie Sociale et Solidaire
- **EEV :** *Enhanced Environmentally friendly Vehicle*
- **FISAC** : Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
- **MCSA** : Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative
- **PAD** : Point d'Accès au Droit
- **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- **PASS :** Permanence d'Accès aux Soins de Santé
- **PCET** : Plan Climat Energie Territorial
- **PDE** : Plan de Déplacement Entreprise
- **PDES** :Plan de Déplacement Etablissements Scolaires
- **PDU** : Plan de Déplacement Urbain
- **PEL** : Projet Educatif Local
- **PLH** : Programme Local de l'Habitat
- **PMR** : Personne à Mobilité Réduite
- **REP** : Revenu Etudiant de Poissy
- **RJA** : Résidence Jeune Actif
- **RPA** : Résidence des Personnes Agées
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **TAD** : Transport A la Demande
- **TGO** : Tangentielle Ouest
- **UCAP** : Union des Commerçants et Artisans de Poissy

Glossaire

- **Formation inférieure à IV** : niveau de formation inférieur à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat professionnel ou du baccalauréat technologique.
- La **Gestion Différenciée** fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique. Elle permet de gérer au mieux le patrimoine vert d'une ville avec des objectifs précis et en tenant compte des moyens humains. Elle crée de nouveaux types d'espaces plus libres correspondant à une utilisation contemporaine aux fonctions plus variées (*source : http://www.gestiondifferenciee.org*)
- Le **Programme « Ville amie des enfants »** a été lancé par UNICEF France et l'Association des Maires de France depuis 8 ans. Il a pour objectif de "servir la cause des enfants à travers un réseau de villes dynamiques engagées à promouvoir des actions pour améliorer leur vie quotidienne, à développer la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et à développer un esprit de solidarité internationale" (www.villesamiesdesenfants.com).

  En signant la charte « Ville amie des enfants », la Ville de Poissy entrerait dans un réseau national, européen et international (plus de 800 Villes amies des enfants à l'échelle internationale depuis 2006).
- Le **Projet Educatif Local** partenarial : « politique éducative conduite à l'échelle de la Ville qui s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des co-éducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, personnel municipal d'encadrement, personnel municipal technique…) au sein d'un projet éducatif local (PEL) partenarial » (cf. BO — circulaire no 98-144 du 9 juillet 1998 sur les contrats éducatifs locaux).
- La **zone de rencontre**. Le décret du 30 juillet 2008 introduit le concept de « zone de rencontre » dans le Code de la route. Au sein de ces zones de rencontres : la priorité est donnée aux piétons qui n'auront pas obligation de circuler sur les trottoirs, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h.

Sources bibliographiques

- Ville de Poissy, PADD, 2007
- Ville de Poissy, Prix et qualité du service public d'élimination des déchets, rapport annuel 2007
- Ville de Poissy, Tableau de bord économique, 2008
- Ville de Poissy, Analyse des besoins sociaux, 2008
- Ville de Poissy, Bilan de l'aide à domicile, 2008
- Ville de Poissy, Rapport d'activités téléalarme, 2008
- Ville de Poissy, Rapport d'activités des repas à domicile, 2008
- Ville de Poissy, 20 ans de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE) à Poissy
- Ville de Poissy, Cahier des charges du PDU, 2009
- Ville de Poissy, Guide pratique 2008-2009
- Ville de Poissy, Comptes-rendus de conseils municipaux, 2009
- Ville de Poissy, Guide Petite enfance 2009
- Ville de Poissy, Le guide du compostage domestique, 2009
- Suez environnement, Lyonnaise des eaux, Rapport annuel du délégataire, 2008
- Ville de Poissy, Projet de Plan Climat Energie, 2009
- Ville de Poissy, Programme des 26ème journées du patrimoine, 2009
- Ville de Poissy, expositions et animations du musée du jouet aout à décembre 2009
- Ville de Poissy, Brochure de la semaine de la mobilité 2009
- Ville de Poissy, Brochure du Point d'Accès au Droit
- Ville de Poissy, Eco-emballages, guide des consignes de recyclage
- Ville de Poissy, Eco-emballages, Guide des déchets
- Dossier de candidature Villes fleuries
- Etude biodiversité sur les bords de berges (premiers résultats)
- Projet de rénovation urbaine de la Coudraie
- Ville de Poissy, Le Pisciacais, n°1, 3, 4, 13, 14, 22, 23, 26, 28, 29, 30, 32, 33
- Ville de Poissy, Guide des associations 2009-2010
- Théâtre de Poissy, saison culturelle 2009-2010
- Plan de formation 2010 de la Ville et du CCAS

Sources entretiens

- Services Techniques
- Petite enfance, santé
- Culture, jumelage
- Vie citoyenne
- Jeunesse
- Finances
- Politique de la Ville
- Urbanisme, affaires foncières, équipements publics
- Logement
- Education, famille
- Environnement, cadre de vie
- Espaces verts,
- Développement économique
- CCAS, Solidarités
- Mission locale intercommunale de Poissy
- CSO/Veolia
- PSA site de Poissy
- UCAP
- Immobilière 3F